

Démocratie et organisations



Réunion – Débat

Samedi 11 mai 2019, de 9h30 à 17h

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris (Métro Fabien)

co-organisé par

- l'Association Autogestion (AA),
- l'Association des communistes unitaires (ACU),
- les Amis de Tribune socialiste (ATS),
- Cerises, la coopérative,
- l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS),
- le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF),
- le Temps des lilas
- l'Union syndicale Solidaires.

Après une rencontre sur la question des aspirations à la démocratie où se sont mêlées interrogations et réflexions sur la démocratie représentative, sur ses insuffisances, où s'est exprimée la nécessité d'une démocratie active et d'une démocratie économique sans laquelle la démocratie reste largement formelle aujourd'hui...

Après une seconde réunion d'approfondissement où nous avons interrogé les possibilités de son exercice dans des espaces géographiques de grande échelle ainsi que la validité de moyens comme le tirage au sort ou la création d'une chambre sociale ...

Nous nous proposons de prolonger la réflexion.

Qu'implique acquérir du pouvoir d'intervention ? Notamment à partir de la question des droits humains fondamentaux : qui les définit et comment les garantir ? Comment peut s'articuler le passage des aspirations individuelles à l'agir collectif ? Comment se concrétise le passage à la loi ? Dans ce cadre comment aborder les rapports entre dissensus et consensus ?

Et quid alors des organisations révolutionnaires ? La crise de la politique traditionnelle, de ses organisations et des tentatives diverses en ce domaine en font une question d'actualité...

Ont contribué à ce débat : Benoit Borrits, François Calaret, Pierre Cours-Salies, Nicolas Dessaux, Catherine Destombes, Didier Epstajn, Émile Fabrol, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Jean-Claude Mamet, Henri Mermé, Jacques Pigaillem, Catherine Samary, Patrick Silberstein, Francis Sitel, José Tovar, Pierre Zarka.

Pierre Cours-Salies

J'ai un premier embarras devant les questions que nous devons discuter. Elles appellent un effort de définition, qui représente sans doute une grande partie des discussions politiques. Pour cerner nos réponses stratégiques... En deux volets : les questions du rapport à la loi et sur les organisations révolutionnaires seront plus tard dans le débat.

Qu'implique acquérir du pouvoir d'intervention ?

Un « pouvoir d'intervention » suppose déjà résolu plus d'une question, à définir.

Dès lors qu'il n'est pas interdit d'expression, en assez bonne santé pour cela, tout individu a un pouvoir d'intervention. Et ce n'est pas encore tout à fait la question posé, encore que... Encore que, quotidiennement, un journaliste ou une personne lambda s'autocensure. C'est bien un pouvoir d'intervention sur lui-même. Vous connaissez l'analyse de la « servitude volontaire » : pour être « dans le circuit du pouvoir, « in », il faut respecter les habitudes du groupe dominant ; pour avoir un pouvoir d'intervention avec un groupe substantiel, d'opposition ou dominant, il faut bien, au besoin, s'autocensurer. La Boétie, comme Machiavel en ont écrit.... Ils n'avaient pas à attendre Marx pour cerner ces phénomènes qui ont été analysés depuis l'antiquité... Mais nous devons savoir les situer retravaillés par les réalités du capitalisme.

Pour ce qui nous concerne plus directement, la « domination » de classe n'est pas une simple obéissance par contrainte mais suppose au moins un « consentement », une acceptation. Ce n'est pas une mécanique ni une « aliénation » qui aurait privé les êtres vivants de tous leurs moyens intellectuels. La domination implique que se manifestent, par leur adhésion au moins en partie, les « gens de la moyenne » : sans confiance en eux/elles, apeuré.e.s ou humilié.e.s. Même s'ils grognent, se plaignent, ils font plus ou moins ce qu'on leur demande. Ils ont donc, pour aussi déformé que ce soit, un pouvoir d'intervention. Et symétriquement c'est vrai aussi pour les êtres qui se croient « d'exception » : il faut lire et entendre la flagornerie qui entoure les « dirigeants ».

Tout cela doit prendre place dans ce qu'il faut analyser comme « le fétichisme de la marchandise », sans lequel l'accumulation capitaliste ne pourrait fonctionner ; mais ce n'est pas la question que nous nous posons à l'instant.

Bref, « acquérir un pouvoir d'intervention », vouloir intervenir pour corriger, changer, dépasser une situation, ou un système social, nous confronte à des structures préexistantes. Par structure, retenons qu'il s'agit d'une grande série de relations interindividuelles obéissant à des normes ou des « habitus » comme disait Bourdieu, c'est-à-dire le savoir-faire et le besoin que les choses soient maintenues comme elles sont, plus ou moins stables. Cet engrenage nous place avec et dans des structures plus ou moins stables. A ce compte, les défenseurs de l'ordre de l'exploitation doivent bien « intervenir », avoir un « pouvoir d'intervention », pour maintenir ce dont nous voudrions, au contraire, l'évolution, des corrections, ou un dépassement. Nous agissons au milieu des contradictions de la domination capitaliste. Il s'agit bien d'une domination et nous en parlons comme des étourdis, souvent, en disant qu'il faut « dépasser le système capitaliste » ; dépassement au sens de Hegel, qui n'était pas 'idéaliste' comme on le dit, désigne une destruction qui conserve ce qui convient et construit de quoi remplacer la phase précédente... Il y a trois dimensions dans « dépasser le système capitaliste » :

- que faut-il détruire ;
- que voulons-nous conserver ;
- que faut-il construire.

Nous voilà, avec ce détour par une lecture des mots, à des réflexions importantes qui ont sous nos yeux leur illustration. Parce qu'ils ont rompu une chaîne de domination, les Gilets Jaunes ont induit un pouvoir d'intervention nouveau, avec des limites ; et nous posent la question redoutable de

savoir « comment intervenir ». Et pour avoir du pouvoir d'intervention il nous faut voir comment les « acteurs » de tel ou tel mouvement s'emparent de réflexions historiques, philosophiques : désespoirs, volontés d'imposer d'autres décisions, visions d'alternative radicale ou des domaines de revendications correctrices du système, ressentiments et retours archaïques... Les acteurs réagissent, et le font au cœur de logiques d'ensemble plus ou moins homogènes.

Ce qui devrait nous servir de règle philosophique, si j'ose dire ainsi, je l'emprunte à Antonio Gramsci¹ : «qu'une masse d'êtres humains soit amenée à penser d'une manière cohérente et unitaire la réalité présente est un fait 'philosophique' bien plus important et original que la découverte faite par un 'génie' philosophique d'une nouvelle vérité qui reste le patrimoine de petits groupes intellectuels».

Une question décisive apparaît là. Savoir si une hégémonie archaïque, ou moderniste, inégalitaire, ou qui vise l'égalité, raciste... va se constituer dans le comportement de la masse de la population, « les gens de la moyenne » avec qui on peut militer, qu'on peut rencontrer, voilà une question décisive.

Qui, récemment, n'a pas été ému en voyant des Gilets Jaunes, dans leurs identités différentes et leur anonymat, défendre les mêmes idées : égalité, justice, démocratie qui écoute et un pouvoir des humbles. Il y aurait là une belle séquence à réaliser, à front renversé : contre la démagogie banale, faire discuter par des Gilets Jaunes des textes d'Etienne Balibar, Sophie Wanish, Gérard Noiriel, d'Eric Vuillard, au sujet de leur mouvement.

Si nous avions les moyens d'une intervention politique, elle comporterait une lutte culturelle, nous devrions nous soucier de tels dialogues : essayer d'en faire un support pour des discussions... Demander à des Gilets Jaunes ce qu'ils/elles en pensent. Ce refus de réservé des textes à des milieux réduits et très cultivés me paraîtrait passionnant. Nous devrions le faire en plus des informations sur les immenses richesses de notre société, fondant dix ou mille fois la légitimité des revendications et de l'immense gâchis (social, culturel, écologique...) qui en est fait.

Ici, je regroupe, par commodité, les deux questions qui suivent :

Qui définit les droits humains fondamentaux et comment les garantir ? Comment peut s'articuler le passage des aspirations individuelles à l'agir collectif ?

Je sais que ceci interfère avec une question de controverse depuis des mois : la gauche est dans un tel état...

Or, une bataille culturelle et politique majeure, ici, contre l'état actuel de la gauche dans le monde globalisé, est de refonder une continuité du « côté gauche de l'Assemblée », de 1791 à 1794, - c'est-à-dire l'abolition de l'esclavage, l'égalité, les droits pour les assemblées locales... Une aile gauche sur des droits, des devoirs, des ruptures.

La gauche de la 4e République avait mis le pays en crise ; la gauche de gouvernement depuis les années soixante-dix et notamment depuis les années 1980 a mis les forces du mouvement ouvrier dans l'état de crise majeure. On ne peut pas dire qu'elle ait rendue flambant neuve l'idée d'une émancipation collective. Mais voyons loin !

Comment faire ? Je préfère partir de choses qui sont encore des références pour l'ensemble de la population. Si je veux pouvoir dialoguer avec la masse des gens avec leur diversité et leurs inquiétudes, il faut bien que je prenne des repères que presque tout le monde, dans cette société, peut comprendre.

Chronologiquement : 1944, 1946, 1948. Je ne vais pas redire ici longuement, pour cet exposé, l'actualité forte des éléments de la Déclaration de Philadelphie, de l'OIT, en 1944 ; comme celle de la Déclaration de l'ONU en 1948, et celle du préambule de la Constitution de la 4e et de la 5e Républiques. Ces textes, pour nous aujourd'hui, n'ont pas besoin d'être répétés longuement. Soulignons cependant, face aux questions actuelles de la « globalisation », qu'en 1944, à Philadelphie il s'agissait des 46 pays qui avaient mené la lutte contre l'Allemagne nazie : « le travail n'est pas une marchandise ; la participation aux décisions économiques, pour qu'elles soient

¹ A. Gramsci, "Introduction à l'étude de la philosophie et du matérialisme historique" in Œuvres choisies, ed. Sociales, 1959

utiles collectivement et individuellement dépend de l'intervention démocratique de tous ceux qui travaillent. » Je ne reprends pas les discussions sur le panorama de l'époque à discuter. Je prends une référence pour répondre pratiquement à une situation : nous ne sommes pas submergés par la nouveauté du monde globalisé qui remet en cause les principes que nous avions, nous, dans notre hexagone.

Peut-être ai-je tort ? Et c'est une question que je voudrais faire discuter...

Deuxième repère : la Constitution de 1946 ne peut être établie sans qu'il y ait un « Préambule ». Pourquoi ce « Préambule » ? Parce que toute une série de principes, qui auraient dû être dans la Constitution et les lois, sont de fait refusés par De Gaulle et ses alliés démocrates-chrétiens. Les grands principes ne peuvent être passés sous silence ; on les met sur un espace de référence, on peut les saluer d'un coup de chapeau, et ainsi on vise à ne pas se faire accuser de les écarter... Je suis prêt à discuter avec n'importe qui : ces principes devraient être dans les lois et pas en dehors. Il en est de même des textes de l'ONU en 1948 ...

Est-ce habile de reprendre ces références ? OU faut-il se garder de toute référence au droit positif international tant que la révolution socialiste mondiale n'a pas pu se développer ? Est-ce une illusion de se battre sur de tels principes avec le rôle qui reste dominant des USA ? On ne pourra pas rester dans l'hésitation sur ces questions comme on le fait depuis un certain temps. Si nous prenons cette démarche comme méthode, cela induit une démarche qui ne réduit pas les réactions à des protestations devant des situations morcelées mais inclut les exigences dans les combats quotidiens.

Il faut, certes, des règles de démocratie radicalement démocratisée ; et nous en avons discuté la fois précédente, dans des termes à reprendre. Il faut tout autant des mesures pour l'égalité et l'instauration d'un véritable débat politique dans la société. Mais cela passe par une réaffirmation de ce que nous voulons appeler êtres humains ensemble : la liberté passe par la présence dans la loi des principes des textes que j'ai cités.

Qui définit les principes ?

Il n'y a pas en soi à les « définir ». Ils sont portés par notre histoire et la volonté de jours heureux rejetant les reflux des politiques de haine. Le féminisme, l'anticolonialisme, l'antiracisme, la volonté de communs pour l'organisation des productions et de la vie en société ne nous ont pas attendu...

Nous en traçons donc les exigences, le programme, les mesures immédiates comme la réalisation de choses pensées au futur antérieur depuis des lustres. Une fois fait un tel pas, évidemment toutes les questions de l'autogestion et du dépassement des divisions élitistes du travail, comme des discriminations... auraient, auront (risquons une prédition auto-réalisatrice...) une actualité plus grande : construire la liberté, l'émancipation collective ne passe pas par l'application de règles bien connues mais par des luttes politiques.

Dans l'immédiat des luttes, n'y a pas de véritable avancée si ne se dessinent pas d'autres avancées, différentes, voisines ; et elles ne peuvent pas avoir la forme d'un catalogue si on veut que ce changement soit sous la pression, la mobilisation, la conscience collective. Sans compter, de plus, le rejet, la méfiance que suscite, fort heureusement, les comportements de dirigeants politiques disant que « de tout cela ils vont s'occuper »...

Les structures changent parce que « les gens de la moyenne » arrivent à agir en se disant « sans nous, on ne peut rien du tout ». C'est peut-être ce que veut dire « l'agir collectif » ?

Dans un tel choix stratégique, si on l'adopte, on ne défend pas seulement une réforme contre des reculs, au risque de se verrouiller dans la logique des critiques internes au système ou des conseils à des cabinets ministériels. On prend position pour le mieux ou le moindre mal sans doute, mais on ne perd pas le fil, la critique fondamentale du système est affirmée ainsi que les principes qui devraient être ceux des droits communs humains, parce qu'on sait qu'il serait juste, en réalité, d'avoir tel et tel droit reconnus.

Pour unir la population telle qu'elle est, il faut des principes communs.

Pierre Zarka

Je voudrais dans un premier temps, me concentrer sur le passage de l'individuel à l'agir collectif. On pense trop que l'individu devrait abandonner une part de son Moi et l'échangerait contre l'idéal de la masse. Participer à un mouvement collectif suppose au contraire qu'il n'y ait plus de contradiction majeure entre individualité et collectivité. La parole et les actes de cette dernière donnent de la cohérence, de la légitimité et de la puissance à ce qui était primitivement individuel et donc ressenti de manière isolée, avec le sentiment d'impuissance que cela entraînait. Ainsi, le « Nous » est déjà en grande partie dans le « Moi ». Il n'y a pas abandon de quoi que ce soit dans le passage de l'un à l'autre. En fait, il n'y a pas à proprement parlé de « passage » de l'individuel au collectif, comme si cela supposait un saut. Pour que ça marche, c'est presque le parcours inverse : le NOUS révèle le MOI au grand jour. Il fait d'un désir intime une réalité sociale tangible qui permet à la fois une représentation individuelle des désirs communs et une représentation collective des désirs individuels. Nombre de participants à un mouvement disent de lui qu'il dit ce qu'ils ressentaient isolément mais ne parvenaient pas à formuler. En cela l'utopie qui va au-delà de l'horizon de l'existant, joue un rôle décisif qui donne un sens unificateur à des aspirations et approches qui ne peuvent qu'être multiples. Elle permet de se situer à la fois dans les luttes mais aussi dans la société : victime ou indispensable ?

Mais, danger : le groupe dessine alors une frontière avec ceux qui n'en sont pas, restent à l'« extérieur » et il peut se comporter comme un pouvoir institutionnel. Le rassemblement est pris entre ce qui lui donne son existence et ce qui devient à ses yeux le monde extérieur provoquant ainsi une tension. Mais pour autant, cela n'implique pas de faire de l'eau tiède bien au contraire.

Si l'enjeu politique fondamental est que ceux que l'organisation sociale rend invisibles deviennent visibles aux yeux de tous et même des référents, il faut considérer que cet accès à la visibilité dépend de comportements dits hors normes. C'est ce caractère subversif qui a fait l'écho des Gilets Jaunes. Pour qu'un nouveau groupe distinct de la société se forme, le non-lié est décisif. On trouve ici le phénomène que les psychanalystes désignent sous le concept de « déliahison », ou si l'on préfère, de l'arrachement à la norme comme condition pour exister.

Nous sommes à l'opposé du discours conciliant. D'où la nécessité de ne pas produire seulement de l'empathie mais aussi de l'adversité. Le mot « rupture » trop souvent utilisé de manière édulcorée, induit une tension avec l'existant et évoque de l'inconciliable. A force de vouloir effacer les traces laissées par le stalinisme, nous en sommes venus à une vision lissée et lénifiante de la transformation sociale. C'est cerner l'antagonisme irréductible et la subversion de l'état des lieux qui participe de la conscience.

Ce problème individu/collectif qui vaut pour le rassemblement vaut pour l'organisation.

Jacques Pigaillem

Si j'ai bien compris, les droits fondamentaux sont le produit de l'histoire et des luttes. Est-ce à dire qu'ils ne sont pas universels puisqu'ils seraient le fruit d'une société ? Ils seraient donc spécifiques à ces sociétés. Ce sont des droits acquis. Ne devrait-on pas parler de relativisme en la matière ?

Henri Mermé

De la crise de la forme parti à la proposition d'une nouvelle forme d'organisation généraliste...

Mon intervention pourra sembler en dehors de l'actualité surtout au moment où la vie politico-sociale à gauche est dominée depuis des mois par cet objet politique mal identifié qu'est le mouvement des Gilets Jaunes et que ce qui a pu apparaître comme nouveau et porteur d'espoirs au plan international depuis quelques années a été le phénomène de l'occupation des places et sa traduction en France Nuits debout. Il est indéniable que ces formes nouvelles de luttes et de remise en cause de l'ordre établi sont très largement positives mais il me semble aussi qu'il faut à la fois mettre l'accent sur ce qui surgit de nouveau en n'oubliant pas ce qui a paru nécessaire hier et qui de mon point de vue l'est toujours même s'il faut en changer radicalement les formes : à savoir combiner toutes les formes de contestation de l'ordre établi avec l'existence d'organisations politico-sociales généralistes qui ne se prétendent pas « l'avant garde éclairée dont les masses ont besoin » mais un outil de réflexion et d'action au service des mobilisations, au côté d'autres types

d'organisations syndicales et associatives mais aussi des mouvements plus « spontanés » qui sont certes d'une très grande importance mais dont une des caractéristiques est de manquer largement de mémoire.

Le fil conducteur de ma réflexion c'est de mettre au centre la question démocratique et sa forme la plus aboutie la démocratie autogestionnaire à la fois comme but, chemin et culture.

La crise de la forme parti est un élément de la crise politique contemporaine. Elle en révèle la profondeur et la complexité. Le discrédit et la désaffection qui frappent les partis politiques sont tout à fait évidents et touchent particulièrement les couches populaires. Cette crise touche l'ensemble des organisations y compris, même si c'est à un niveau moindre, la gauche radicale. Tout ce qui surgit de neuf et qui renouvelle les contestations anticapitalistes sectorielles ou globales s'est produit en extériorité des partis politiques, y compris de ceux se réclamant du mouvement ouvrier. Les réponses que tentent d'apporter ces derniers à la crise de la forme parti sont dérisoires : abandon de telle notion, nouveau nom donné à telle instance, voire au parti lui-même, personnalisation accentuée. Enfin ces partis s'accordent dans les faits du vieux partage des tâches au-delà de certaines références formelles à l'apport citoyen : les luttes étant l'affaire des syndicats et des associations, les partis se réservant la prétenzione au débouché politique et à sa traduction électorale

Afin de lancer la discussion sur cette proposition que nous avions appelé parti-mouvement je vais reprendre en les résumant quelques idées avancées en particulier par feu les Alternatifs en essayant de les actualiser.

Pourquoi donc parti-mouvement ? Cette proposition relève le défi d'une organisation politique d'un type nouveau avec les pratiques et le fonctionnement d'un mouvement en rupture avec les partis classique mais avec la volonté d'assumer les fonctions de socialisation, de mémoire et d'enrage populaire des partis ouvriers d'autrefois.

L'option de parti-mouvement est une option difficile et exigeante. Elle se fonde sur la nécessité d'une organisation politique à même de procéder à l'élaboration d'un projet alternatif, à une synthèse généraliste s'enrichissant des apports et contributions des structures syndicales et associatives. Le parti-mouvement ne prétend pas jouer le rôle d'un parti guide ; ses militant-e-s participent aux mobilisations sans les instrumentaliser comme c'est trop souvent le cas des partis du mouvement ouvrier. Il établit avec les associations, syndicats et formes spontanées d'organisation des relations de coopération horizontale et d'égalité et met en pratique dans son fonctionnement interne sa référence autogestionnaire : non professionnalisation et parité des organes d'animation, rotation des tâches, non cumul des mandats et limitation de ceux-ci dans la durée.

Son fonctionnement interne doit être largement ouvert avec par exemple possibilité de double adhésion, droit d'abjection individuelle et collective pour des décisions contestées, grande liberté d'organisation et d'action des groupes de base. Mais aussi des règles de fonctionnement claires ce qui implique des adhésions et des cotisations largement progressives en fonction des revenus et enfin une attitude volontariste d'accueil des nouvelles générations. Si une recherche du consensus doit être une préoccupation importante, celle-ci ne doit pas empêcher les choix ; ceux-ci ne pouvant être tranchés que par la seule modalité démocratique réellement existante : le vote.

Catherine Samary

Quelques remarques sur le débat concernant « Pouvoirs, droits, démocratie ».

Sur la notion de *Constituante*. Il faut sans doute combiner deux approches. *C'est une revendication ou un horizon essentiel à expliciter quand on veut exprimer de façon synthétique (et ouverte) le rejet d'un "système", la contestation des limites des droits existants, l'exigence d'autres droits légitimes à débattre de façon démocratique, rejettant ceux qui sont bloqués par les rapports de propriété, de pouvoirs dominants : l'exemple en cours en Algérie le montre, c'est en ce moment une revendication subversive critique des rafistolages tentés par les défenseurs du "système" et de ses pouvoirs. Mais cela ne résoud pas les conditions nécessaires pour qu'émerge, dans le processus constituant concret, les forces auto-organisées et donc aussi les rapports de forces capables de formuler et consolider une alternative... Donc la revendication de Constituante (comme on l'a vu en*

partie en Tunisie) peut ne pas aboutir à des transformations révolutionnaires fortes, voire être récupérée par des forces réactionnaires de diverses sortes. Cela ne veut pas dire qu'on doive toujours attendre les conditions d'une crise révolutionnaire pour exprimer l'exigence de constituante, comme en Algérie, en critique des réformettes offertes pour stopper le mouvement social revendicatif. Il y a une dialectique imprévisible et dépendant de contextes divers, entre ce qu'on construit comme mouvement contestataire et sur des droits et l'horizon qu'on offre d'un changement démocratique mais global nécessaire de système et droits reconnus.

A propos de la discussion sur la référence aux Chartes ou Déclarations de droits universels (liées à l'ONU) du siècle passé ? Dans le contexte mondialisé faisant suite aux crises multidimensionnelles des années 1970, la contre-offensive dite néolibérale, radicalisée par le basculement de 1989, se traduit par une destruction de tous les droits sociaux et protections collectives acquis dans la phase antérieure et marqués par la confrontation de systèmes : quelles qu'aient été les limites des droits acquis, il s'agissait de conquêtes reconnues comme légitimes. Donc, oui à l'appui sur ces Chartes et Déclarations de droits universels de l'après Seconde guerre mondiale marquées par des rapports de forces internationaux plus favorables. Évidemment, cela n'implique pas de s'y limiter : on peut et doit évidemment aujourd'hui y incorporer pleinement des exigences plus radicales émanant des grands mouvements émancipateurs – notamment contre toutes les oppressions croisées (sociales, nationales, de genre, racistes, LGBT, etc) et pour le droit d'autodétermination des peuples colonisés. Il n'en demeure pas moins important de s'appuyer aujourd'hui sur la légitimité des droits reconnus dans le passé pour *les retourner contre le capitalisme qui les détruit* : le capitalisme depuis les années 1980 détruit ce qui avait été une certaine extension des droits (et services publics) qui était autrefois pour lui un moyen (réformiste) pour contrer les dynamiques révolutionnaires. La défense et l'extension de ces droits et services légitimes est donc devenue subversive, anti-capitaliste.

Sur la dialectique du “je” et du “nous” : il faut y insérer la compréhension de tensions et conflits y compris pour chaque individu – à multiples facettes et “appartenances”. Il est essentiel de reconnaître l'autonomie de choix des individus, selon les contextes, quant aux alliances et priorités à géométries variable. Daniel Bensaïd parlait de l'échelle mobile des territoires (après celle des salaires) ; on peut étendre la formule à une échelle mobile des oppressions, sans hiérarchie figée – ce qui ne veut pas dire que dans le contexte de fronts et luttes sur une question centrale (exemple, des enjeux concrets de racisme) on laisse dans sa poche d'autres dimensions des oppressions vécues. Mais la façon de combiner les résistances n'est pas simple et figée – et relève d'appréciations subjectives et contextualisées.

Dans la conscience des subalternes, et leur acceptation/intériorisation de l'ordre existant, il y a des “sauts” possibles, des évolutions non linéaires. Il faut incorporer dans l'analyse le surgissement des *crises et expériences de luttes collectives* qui bouleversent (au moins un temps) les consciences et la perception d'autres possibles: on l'a vu de tout temps dans les révoltes, ou grands mouvements de lutte, comme en 1995 ou encore dans la transformation en cours des Gilets Jaunes. Donc les analyses basées sur les photographies du “réel” sont inadéquates. Par contre le caractère volatile et fluctuant des consciences soulève (de tous temps et en tous lieux) la question des “contre-pouvoirs” durables, organisés, sources en permanence de contre-feux aux mensonges des idéologies dominantes et d'ouverture aux potentiels des crises (mais cela renvoie à d'autres moments de la discussion sur le rôle des organisations).

Finalement, par rapport aux débats sur “réalisme” d'adaptation au système et “possibles”, je trouve utile la notion “d'utopie concrète” (que j'ai explicitée dans ma recension de Darko Suvin sur l'ex-Yugoslavie, mise sur le site [autogestion.asso](#) sous le titre « [Une utopie dans les Balkans](#) » (voir 1/2 et 2/2). Ce n'est pas un “modèle” pré-établi, et qui n'implique aucune “garantie” quant aux conditions de réalisation. Mais il s'agit de remise en cause concrète de l'ordre existant, portée par des mouvements réels et des exigences de nouveaux droits, non réalisés mais non pas “impossibles” : il est important de s'appuyer sur des utopies concrètes.

Jean-Claude Mamet

Dans les exposés introductifs, il a été posée la question : qui définit les droits ? La réponse a été, « c'est l'histoire ». Oui c'est l'histoire, mais dans cette histoire, il y a des moments de rupture, des crises. Les droits sont proclamés, nous proclamons des droits, mais pour cela il faut détruire un cadre normatif préexistant. Le processus de mobilisation populaire implique une insurrection contre la normalité préexistante. Michèle Riot-Sarcey parle de démocratie insurgente. Ces droits ont une ambiguïté, ce sont des promesses humaines, parce qu'il y a un besoin d'humanité contre l'ordre existant, un besoin d'égalité et de solidarité. Balibar parle de dynamique historique d'égalité et de la solidarité. On proclame la liberté, la solidarité, l'égalité, mais cela reste à accomplir dans le champ de la lutte des classes. Ces promesses nourrissent en permanence les luttes. Il faut construire des outils pour les droits des travailleurs, ou pour les droits des femmes. De même il y a l'émergence d'exigences pour les droits des animaux, et de la nature. Le capitalisme d'aujourd'hui tend à devenir contre-révolutionnaire. Il y a plein de mouvements, mais ils ne sont pas en capacité de porter l'intérêt général humain ou de déclarer qu'ils font de la politique.

Les Gilets Jaunes ont porté d'emblée la question démocratique mais ils ne portent pas de contre-projet politique. Ils ont proclamé la question des salaires, se sont insurgés contre la démocratie représentative, mais à un moment donné il faut porter un projet politique de masse.

Sylvie Larue

Je souhaite réagir aux interventions de Pierre Zarka et de Pierre Cours Salies à propos des processus qui conduisent à l'inscription de nouveaux droits dans les textes fondamentaux et dans les textes de loi. Pierre Zarka insiste sur la nécessité de s'arracher aux normes existantes et de promouvoir un caractère subversif par rapport à ce qui existe à un moment donné. Je pense qu'il faut même aller au-delà, c'est à dire inscrire dans les pratiques des droits qui n'existent pas dans les textes. Il me semble que c'est décisif.

Je prendrai quatre exemples pour illustrer mon propos.

A propos du mouvement féministe, des femmes et des médecins ont décidé de pratiquer l'IVG, et de fait de se trouver hors-la-loi. Ce choix a été décisif dans le processus qui a conduit à inscrire le droit à l'IVG dans les textes. Il se passe la même chose à propos de la PMA, des couples homosexuels vont pratiquer la PMA à l'étranger et la France est obligée de reconnaître les mêmes droits aux enfants et aux familles que pour les couples hétérosexuels.

En Éducation Physique, les instructions officielles (ce qui servait de programme au début du siècle dernier) étaient fortement marquées par des préoccupations hygiénistes alors que se développaient dans la société des pratiques sportives. Les enseignants d'Éducation Physique ont introduit dans leurs leçons ces pratiques sportives avant que de tels contenus deviennent officiels avec les IO de 1967.

Concernant le caractère subversif des mouvements, toujours à propos des droits des homosexuels, la conquête de droits nouveaux s'est accélérée à partir du moment où les homosexuels ont travaillé cette visibilité.

Dernier exemple plus local, mes camarades qui à Rennes militent pour le droit au logement ont transformé radicalement leurs pratiques depuis une dizaine d'années. Avant il s'agissait de manifester ou/et installer des tentes devant la préfecture, devant la mairie, interpeller les élus, jusqu'au moment où les choses ont basculé et où ils ont ouvert des squats et ont logé les migrants. Il y a eu alors des conflits importants avec les élus, mais aujourd'hui c'est la mairie de Rennes qui permet des conventions dans des maisons et des immeubles qui vont être détruits, et qui pendant un an ou deux ans peuvent accueillir des migrants. C'est parce que les militant.e.s ont dans la pratique contesté les règles et ne se sont plus contenté d'interpeller les élus, qu'ils ont commencé à gagner.

Francis Sitel

« Qu'implique acquérir du pouvoir d'intervention ? » : Pierre Cours-Salies a expliqué le caractère problématique de la question. C'est vrai de chacun de ses termes, y compris le mot "acquérir". Il presuppose qu'il y a privatisation de ce pouvoir d'intervention, et que cette privatisation doit être

contestée, dépassée... Or, cette exigence ne va pas de soi. Et cela d'un double point de vue. Celui des dominants, qui considèrent que leur position de pouvoir est un acquis légitime, qui n'a pas à être mis en cause. Celui des dominés lorsqu'ils intérieurisent la domination subie comme légitime, le pouvoir devant être exercé par ceux qui en ont la compétence. Les deux fonctionnent en couple pour priver de sens notre question.

Il faut ajouter qu'on peut y répondre en lui apportant des réponses trompeuses, au plan individuel et collectif (on retrouve ici la question évoquée par Pierre Zarka du "je" et du "nous"). Une acquisition individuelle du pouvoir d'intervention peut se faire par un exercice de pouvoir à l'égard d'autres personnes (dans le milieu environnant, qui peut être plus ou moins important, allant de la famille aux lieux de travail, et à divers espaces sociaux...). Ou aussi par un accès à la classe dotée du pouvoir, cela soit à titre personnel, soit par rattachement à un groupe organisé à cette fin...

Évidemment tout autre chose est "l'engagement" pour changer cette situation. Celui de l'action sociale et politique, visant, non à participer à l'exercice du pouvoir existant, mais à changer les relations de pouvoir. C'est alors qu'on évoque les notions d'utopie mobilisatrice, d'action pour changer la société...

Didier Epsztajn (animateur du blog « [entre les lignes entre les mots](#) »)

Je vais partir d'un mot qu'a utilisé Jean Claude et essayer de tirer un fil. Donc le mot « promesse ».

Je suis en accord avec ce que tu as dis, mais le problème des radicaux, des « émancipateurs », des révolutionnaires, c'est justement qu'ils n'ont pas tenu leurs promesses. Et ce dès le départ de l'énonciation des promesses

Je remonte à la Révolution française. Je prends le cas de l'émancipation des « Juifs ». Ce que disent l'abbé Grégoire ou Stanislas de Clermont Tonnerre c'est qu'il faut l'émancipation des « Juifs » en tant que citoyen mais pas en tant que « Juifs ». Je renvoie sur ce sujet à Zalkind Hourwitz : [Apologie des Juifs](#).

Il en est de même sur l'égalité homme/femme. Première révolution française, l'extrême-gauche révolutionnaire se bat contre l'égalité homme/femme, lire Sylvain Maréchal (*Projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*).

Au XIXème siècle, c'est Pierre-Joseph Proudhon, au début du XXème siècle ce sont des courants syndicalistes révolutionnaires d'action directe.

Il y a donc un problème. C'est à dire que la gauche révolutionnaire, dans sa capacité à exprimer les promesses, n'exprime que des promesses *particulières, excluantes*. Le fait que cela soit, au départ excluant dans la formulation de ce qu'est le corps électoral, lorsqu'il y aura élargissement de celui-ci, c'est bien le corps électoral dans sa définition initiale masculine, qui est étiré. La définition même du corps électoral n'est pas reformulée.

Deuxième point. Égalité / antagonisme(s). L'antagonisme est dans l'égalité. L'égalité homme/femme doit être comprise dans sa dimension de totalité politique. Il faudra que les femmes imposent aux hommes, dans les différentes sociétés, l'égalité. Mais pas seulement l'égalité telle que la comprennent les hommes, mais bien l'égalité des êtres humains. Et cela reste un problème. Ici dans l'expression du droit, de la proclamation, c'est vicié dès le départ. La fraction de la population qui s'oppose aux dominations « dominantes » doit opposer une autre conception de l'égalité contre une conception étiquetée de l'égalité, une autre conception de l'émancipation contre une émancipation exclusive.

Parce que 1945 a été évoquée, sans y revenir sur le fond, je rappelle juste parce que nous sommes en mai, c'est à la fois la Libération en France et les massacres de Sétif (par exemple, « [l'autre 8 mai 1945](#) »). Des mêmes acteurs. Cela me semble important à saisir.

Donc l'égalité et un antagonisme. Et cela n'est pas seulement un problème de « classe » comme le dit Francis, c'est un problème pour l'ensemble des groupes sociaux. On ne peut pas faire comme si la « classe » n'était pas divisée au moins en deux sexes et par un certain nombre de processus de racisation. On ne peut pas faire non plus comme si, par exemple, la question du féminisme était un problème qu'il fallait ajouter au problème de classe en oubliant qu'il traverse à la fois la

structuration de classe, la domination de classe, et qu'il a une certaine « autonomie transclassiste », idem pour d'autres rapports sociaux. Il y a bien imbrication des rapports sociaux, c'est aussi cette imbrication qu'il nous faut penser dans toutes ses dimensions.

Dernier point. L'universel. Sans entrer dans le débat philosophique. Une société humaine ne peut penser sa réalité et donc sa projection dans l'avenir, son universel comme promesse, que d'un point de vue historiquement situé. Cela ne signifie pas l'enfermement dans une cage de fer, la société peut penser aussi un ailleurs, mais cet ailleurs est toujours limité par les rapports sociaux tels qu'ils existent.

Ce que nous sommes capables de penser en termes d'universel dans une société donnée, à un certain moment, est différent de cette pensée de l'universel issue d'autres sociétés. Cela n'est ni mieux ni moins bien. Les pensées à vocation universelle telles qu'elles émergent des combats, des ruptures, des insurrections, sont en partie antagoniques.

Y aura-t-il demain, lorsqu'il aura le « socialisme », qu'on rasera gratis, une unité civilisationnelle du genre humain ? Est-ce tout simplement souhaitable ? Laissons au futur...

Il faut donc que nous prenions en compte que nous ne pouvons pas faire disparaître ces problèmes là. Il nous faut donc les poser politiquement pour créer les possibilités de les réduire par la prise en compte de ces antagonismes permanents et des contradictions générées, pour trouver des solutions de combats unifiants.

Mais cela ne peut aller au delà. Il n'y a pas d'universel donné. L'universel de la révolution française est européen de l'ouest, de sociétés issues du féodalisme, pensé à un moment historique (avec les moyens de l'époque) avec une grande dimension émancipatrice (mais par pour tous-tes). Nous ne pouvons simplement nous raccrocher à cette vision énoncée en oubliant les autres faces, complètement liées, et qui ne sont pas du tout émancipatrices, mais bien des faces d'oppression, de domination, d'exploitation.

D'une certaine façon l'universel est un mensonge. Il n'y a jamais eu de suffrage universel. Le suffrage masculin n'est pas universel, il n'est pas seulement réduit, il est excluant. Le suffrage réservé aux nationaux, n'est pas universel, il n'est pas seulement réduit mais bien exclusif.

La gauche radicale a bien du mal avec ses propres promesses.

Jacques Pigaillem

Je suis satisfait de voir que ma question provocatrice de tout à l'heure suscite des réactions Personnellement je suis plutôt relativiste mais je me reconnais dans la formulation que tu as prononcée, Francis, d'universalisation des droits. Ceci dit quand on dit universalisation des droits cela veut dire que nous pensons que les droits que nous reconnaissions nous doivent être étendus à l'ensemble de l'humanité.

Je vais reposer une question provocatrice : est-ce que nous ne faisons pas preuve de colonialisme ? Ne reprenons nous pas la mission Civilisatrice de la colonisation ?

Ce n'est pas pour ça que j'avais demandé la parole. Entre temps ou je demande et ou je parle il se dit beaucoup de choses. On a posé la question suivante : Comment on élaboré la loi comment on élaboré les droits fondamentaux

J'ai bien entendu ce qu'a dit Jean Claude ce sont les révolutions ; pas tout à fait

J'ai aussi entendu ce qu'a dit Sylvie : il n'y a pas que des révolutions comme la 2^{nde} révolution anglaise qui a amené les *bills of rights* et comme la Révolution française. Il y a aussi, comme l'a dit Francis, la Révolution des consciences et les types de désobéissance civique comme celle des femmes pour le droit à l'avortement.

A un moment donné on transcrit dans des textes. Qui transcrit ?

Je rejoins la question de Nicolas quand il parle de constituante. Les anglais n'ont pas de Constitution mais ils ont des lois ; le *bill of rights*, est une loi considérée comme fondamentale, pas tout à fait du même niveau que les autres.

La 3^e République n'avait pas de constitution mais elle avait trois lois qui ont défini le fonctionnement de la République

Il y a eu une insurrection, les chefs se réunissent et rédigent ? ou, il y a des désobéissances civiles et ensuite qui décide ?

Le droit à l'avortement n'a pas fait l'objet d'une grande élaboration citoyenne mais d'une élaboration par un ministère et a été voté par le Parlement. Ce qui fait que les mouvements féministes, à l'époque, ont énormément critiqué la loi Veil pour ses insuffisances.

Une constituante oui, mais c'est quoi une constituante ? On retombe sur le débat de la dernière fois, celui du processus d'élaboration de la loi.

Je me souviens d'une petite histoire. En 2005 j'étais de ceux qui, dès le référendum remporté, avaient dit dans mon collectif : « maintenant il faut élaborer ». On m'a répondu : « Mais pourquoi faire ? »

J'étais aux Alternatifs. Je suis allé à une réunion de l'équipe dirigeante des Alternatifs.

« Maintenant il faut élaborer ». On m'a répondu « mais maintenant il faut préparer 2007 ».

Quand Mélenchon a proposé la VIe République tout le monde a dit « c'est pas ça le problème, le problème c'est d'augmenter le SMIC ».

Malgré tout en 2005, on avait lancé à quelques uns aux Alternatifs une pétition pour une constituante. Qui a eu beaucoup de succès puisqu'une centaine de personnes l'ont signée ce qui veut dire que les adhérents des Alternatifs, entre autres, ne l'avaient pas signée.

Il y avait un débat : l'auteur disait « convoquer une constituante ». Moi je défendais un « processus constituant ». Ça voulait dire beaucoup de choses : des débats, des va-et-vient, des réunions locales, des réunions dans les entreprises, pour élaborer une constituante.

En résumé, pour moi, la question c'est comment on inscrit les droits fondamentaux dans les habitudes et dans les textes.

Patrick Silberstein

Tout ce qui se dit aujourd'hui est fort intéressant, je pense que le besoin de le dire ici est significatif de l'insatisfaction que nous éprouvons à propos des organisations dans lesquelles nous sommes ou avons été, car elles ne répondent pas aux questions posées. Ce qui me paraît matière à discussion ce sont les questions du rapport de forces, du moment où on proclame, parce que je crois que ce qui est possible, est indépendant du rapport de forces. Le rapport de forces politique entre les classes, le rapport de forces à l'échelle internationale, présent évidemment ; loin de moi cette idée que l'on se fuit du rapport de force. Mais ce qui est possible aux yeux des masses, ou de secteur du mouvement des masses, n'est pas lié au rapport de forces, même si ce rapport va interférer dans le processus.

Je vais prendre quelques exemples, quand le mouvement des droits civiques se déclenche aux USA au tout début des années 60, où il annonce d'une certaine manière les années 60, le rapport de forces est extrêmement dégradé aux USA, le rapport de forces est extrêmement dégradé à l'échelle internationale avec la guerre du Vietnam, mais à ce moment là les masses noires se disent que ce n'est plus possible, parce ce que c'est injuste, parce qu'une autre société est possible, parce que le droit de vote est possible, parce que le fait d'aller dans des écoles intégrées est possible, parce la société le permet. Et à partir de ce moment là, il y a ce formidable mouvement citoyen qui se met en marche, et qui bouleverse le rapport de force, et se combine avec la résistance contre la guerre du Vietnam, avec le mouvement féministe. Et pourquoi le mouvement féministe aux USA et dans toute l'Europe se développe, c'est aussi parce qu'à un moment donné, indépendamment du rapport de force, mais lié au développement des forces productives pour faire simple, les femmes se disent que ce n'est plus possible que notre sexualité soit liée à la question de la maternité puisque la pilule existe. Il y a une contradiction fondamentale entre ce qui est possible et ce qui est réel.

Autre exemple, la question nationale, la question des minorités : pourquoi les catalans se mobilisent ? Parce que les conditions sociales, politiques, économiques, permettent à cette revendication de s'exprimer, que cela joue sur les rapports de force à l'occasion des élections aux élections législatives.

Plus près de nous, n'est-il pas possible d'être français et arabe en même temps ? Mais bien sûr que si, et tout le monde voit bien que ce qui bloque ce sont les institutions, l'état des mentalités, l'état des mentalités de la gauche.

L'abolition de la propriété des moyens de production, de nombreux secteurs perçoivent que c'est possible, mais que dit la gauche quand il y a des coopératives qui commencent à fonctionner ? Elle ne dit rien. Produire autrement, produire de manière écologique, c'est possible.

L'éga-liberté, c'est un concept intéressant, qui le porte aujourd'hui à gauche ?

Les Gilets Jaunes ont porté dès le début du mouvement la question démocratique. Où est-ce qu'on a répondu (à une échelle de masse) à cette interpellation ?

Je ne parle pas de la gauche réformiste. Je parle de nous. Depuis des années, compte tenu du rapport de force dégradé, on a réduit nos ambitions, on n'est pas radical, on ne parle pas aux secteurs de la société, certes minoritaires, qui veulent une réforme radicale de cette société. On ne leur parle pas au nom de l'unité, et on confond l'unité des appareils, des organisations, avec l'unité, l'alliance des groupes sociaux. Cette discussion que nous avons là, n'a de sens que si on sort de l'entre soi, et que l'on construise une offre politique, une maison commune, une HLM sympathique...

Pierre Zarka

Une petite précision quant à l'Utopie et à son rôle. Comment aborde-t-on la notion de rapport de forces ? En général, y compris parmi nous, c'est pour expliquer ce que l'on ne peut pas faire. Par souci de réalisme. Ce mot « réalisme » débouche souvent sur « impossible ». Or la question n'est pas de s'enfermer dans un rapport de forces existant mais de s'interroger dans quelle mesure on peut le faire bouger et comment. C'est de se projeter vers ce que l'on veut qui rétro-agit sur le présent. Je pense à la Résistance. Il est courant de la considérer comme un large rassemblement. Mais elle n'a pas commencé comme cela. Disant cela je ne plaide pas pour les minorités agissantes à la place d'un large rassemblement, mais pour interroger quelles initiatives prendre dans lesquelles se projeter, qui pourraient devenir des facteurs déclenchants, car cristallisant des attentes et des potentialités. Cela me conduit à nouveau au rapport individu et engagement collectif et aux tensions et contradictions évoquées. Si l'on ne veut pas sombrer dans le côté paternaliste évoqué, nous devons prendre en compte que l'on ne peut être émancipé par quelqu'un d'autre que par soi-même. Pas seul, ni isolé. Mais en maîtrisant la part qui lui revient. Dès lors c'est en intégrant ces contradictions non pas comme écueil mais comme à prendre en compte pour s'en nourrir, en considérant le chaos comme pouvant être instituant, le tumulte où l'on peut dépasser les tensions qui traversent, comme cela a été dit, y compris le Je.

Ainsi pour moi, l'Utopie n'est pas la société idéale, la Jérusalem disait Marx mais un horizon. Chaque pas en avant permet de résoudre un problème mais débouche ou même en engendre un nouveau. Elle est comme l'horizon qui recule au fur et à mesure que l'on avance vers elle. Mais d'avancer vers elle fait voir du pays. Ce que dit Lacan du désir. Donc il s'agit d'un cap, continuellement à définir et c'est l'accès à la participation de sa définition qui est universel. De nombreux proverbes sont faux, il en est un à retenir : « on n'est jamais si bien servi que par soi-même ». Pas dans un sens de repli sur soi mais de multiplicité des portes d'entrées à un projet et une œuvre communes.

Catherine Destom-Bottin

Je veux intervenir à propos de relativisme ou universalisme et partant de mon expérience personnelle. J'ai pris à partir de 2003-2004 des volées de bois vert parce qu'avec l'entêtement qui est le mien, je me suis insurgée contre la loi anti-. Et toutes mes camarades m'ont contredit en me montrant des femmes emberlificotées dans leur voile. Et comment est-ce que je percevais ce féminisme violent à mon égard? Je le trouvais agressif à l'égard des femmes musulmanes, je ne le trouvais ni relativiste, ni universaliste, je le trouvais raciste. Il s'agissait encore et toujours de dire aux femmes qui furent colonisées et dont nous n'avons pas digéré la décolonisation, c'est ainsi que tu dois être, corps et âme. Et cela est une grande violence pour moi. La violence à l'égard de la bataille contre cette loi a beaucoup baissé. Les femmes musulmanes, avec ou sans voile prennent en

effet une plus grande place dans la société. Aujourd’hui je regarde les photos de l’insurrection algérienne et je me régale, il y a dans ces manifestations, des femmes voilées et des femmes non voilées. Les organisations féministes algériennes saisissent l’occasion d’avancer leurs revendications et je trouve que c’est très bien.

On se souviendra de la violence des discours qui évoquaient la situation des femmes musulmanes portant le voile, situation que l’on rapprochait allègrement de la situation des femmes africaines victime de l’excision. Jamais contextualisés, jamais inscrits dans les 150 ans d’histoire coloniale, ces discours se résumaient le plus souvent au déploiement du panache blanc des féministes occidentales. C’est sans chausse-pied que ce discours c’est pour une part installé dans le rapport de domination Nord-Sud. Évidemment pour ne prendre que l’exemple de l’excision, il est un archaïsme épouvantable. Mais observons un peu au Sénégal, au Mali le travail conduit par les organisations maliennes ou sénégalaises contre l’excision. Les féministes africaines n’ont pas besoin de leçon, mais elles ont besoin de notre solidarité. Nous aussi nous avons besoin que s’exprime notre solidarité ainsi nous aurons la certitude de n’être pas du côté dominant de la domination.

Ne vous occupez pas de ma libération, je m’en occupe moi même.

Catherine Samary

Je ne suis pas toujours sûre de comprendre de/dans quel contexte on parle. Par exemple, peut-on accepter un processus “consensuel” dans un espace marqué par des rapports de domination politique et social divers ? Quel “commun” s’agit-il de construire, avec qui, dans quel contexte ? Mais je suis d’accord avec l’idée que l’engagement conscient dans la construction d’un “commun” permet de se fixer des règles de fonctionnement – au consensus, et dans certains cas par vote.

Il y a ici un large consensus autour des objectifs d’émancipation – et donc de l’axe de “l’éga-liberté” très structurant. Tout cela implique donc aussi un accord sur le rejet du “substitutisme” de diverses sorte, par lequel des partis, associations, experts, États prétendent exprimer un supposé “intérêt général” (de la société, du prolétariat, ou de telle ou telle partie de la population – femmes, homos, populations “racialisées”, etc...) à la place de, au nom de. Il y a donc une dialectique de mouvements auto-organisés et de “représentation” - mais aussi de luttes ponctuelles et d’organisations permanentes (ayant des fonctionnalités qui peuvent être pertinentes et utiles au mouvement social, ou au contraire entrer en conflit avec lui) – le tout, dans des contextes donnés. Comme l’ont très bien exprimé les camarades de Solidaires à la veille de la rencontre de RiMaflow en Italie, la nécessité de syndicats contestataires de l’ordre existant, n’implique pas qu’ils parlent à la place des travailleurs – mais aident à leur auto-organisation et aux débats nécessaires contre le système et pour des alternatives. Ceci est général. Je ne suis pas sûre que la notion de “forme parti” soit claire. Ni de ce qu’il faut faire des mots comme “parti”. Mais il y a des fonctionnalités “générales” des partis qui ne doivent pas signifier qu’ils ont le monopole de “la politique” et encore moins de la “représentation” des populations et du “pouvoir”. La critique du bureaucratisme et du substitutisme n’implique pas qu’on n’ait pas besoin d’outils permanents de luttes, formations, contestation du système.

Il y a consensus ici sur le fait qu’il doit y avoir une cohérence entre la façon de fonctionner (la “forme” parti, mais aussi “syndicat et association) et les buts émancipateurs qu’on prétend défendre. Il n'est pas évident que les “règles” qu'un parti ou une association peuvent se donner seraient moins démocratiques que les “non-règles” de réseaux horizontaux supposés “informels” et sans “direction”. - une mise à plat des expériences serait parlante).

En outre, il faut aussi une discussion ad hoc sur ce qu'il peut advenir des partis, assos, syndicats après la remise en cause de la domination du capital – qui ne supprime pas les rapports d’oppression et de nouveaux enjeux conflictuels.

Nicolas Dessaux

Je veux revenir sur la question de l’offre politique. Je me sens concerné. J’entends les interventions sur les déboires de l’après campagne contre le TCUE et l’absence de projet alternatif, or il y a de nombreux projets de constitution européenne. Je suis adhérent à DIEM 25, et sur un projet de

constitution européenne, on a un peu plus de 110000 signatures, issues d'une trentaine de pays. Je suis prêt à entendre toutes les limites de DIEM 25, je passe d'ailleurs mon temps à les critiquer. Il y a quand même un mouvement et un projet concret pas seulement une description de tous les maux du capitalisme, mais un projet concret disant comment faire. Je suis candidat sur une liste qui défend une constitution européenne. Et si les organisations de la gauche radicale proposaient un tel projet, je ne me sentirai pas obligé de m'engager avec les réformistes.

On a chacun nos parcours. Je viens d'un courant où nos grandes références viennent de la révolution iranienne et du soulèvement des conseils ouvriers au Kurdistan en 1991, mais peu importe, chacun les siens. On se réfère à des soulèvements, des révoltes, des changements sociaux dans des pays qui sont des dictatures d'une manière ou d'une autre, mais que veut dire aujourd'hui faire la révolution dans une démocratie occidentale, faire la révolution en Europe ? La question du pouvoir est l'objet de discussion, quels sont les mécanismes de prise du pouvoir dans la société où on vit, comment faire en sorte que les idées qu'on défend soient au centre de la société, qu'elles soient réellement une alternative, que les gens puissent choisir ce projet de société. Cela amène un questionnement sur l'offre politique, sur la question des élections. Que s'est-il passé dans les révoltes de ces vingt dernières années partout dans le monde ? Dans les semaines qui suivent la chute des régimes concernés, les élections ne permettent pas l'émergence d'un mouvement politique issu du mouvement révolutionnaire.

On ne vit pas dans une dictature politique, on peut parler de la dictature des entreprises si on veut, mais est-on en capacité de prendre le pouvoir, d'avoir une majorité politique en faveur d'une transformation sociale ? La question d'une majorité dans le cadre d'un processus constituant, c'est la même question. Est-on capable d'être au cœur de la société et pas à sa marge ?

Pierre Cours-Salies

Il faut noter une différence avec Mai 68 et la crise actuelle de la Ve République. Du fait de la place du mouvement ouvrier il était possible que des intellectuels s'expriment avec des débats d'idées qui donnaient l'impression d'irriguer la société, parce qu'il y avait un mouvement syndical. Donc un ensemble d'échanges publics. Des intellectuels intervenaient ; cette fois-ci, ils sont à côté.

Gérard Noiriel le fait d'ailleurs remarquer dans son livre (*Les gilets jaunes à la lumière de l'histoire*, p. 91) : « *il n'y a plus de relais entre les organisations politiques et le peuple* ».

Il faut donc y réfléchir. Il n'y a plus de communication directe par rapport aux couches populaires les plus larges. Réfléchir, donc, aux problèmes que cela pose pour dépasser cette situation. Par ailleurs, il ne faut pas se mettre à répéter qu'il n'y a pas de leaders de ce mouvement ; il y en a partout au contraire, avec des réactions pour refuser la centralisation qui induisait aussitôt l'institutionnalisation.

Cette situation me pousse à insister d'autant plus sur la nécessité de nous exprimer en termes à la fois en rupture et très concrets, compréhensibles par tout le monde. Par exemple, aucune force politique ne s'est exprimée pour des options fondamentales. Et ce n'est pas faute de l'avoir essayé dans Ensemble ! Aucune force ne s'est exprimée ainsi : « *Cette société est immensément riche*.

Voyons ces richesses. Elles devraient permettre pour tout le monde le droit au salaire, au travail, à la formation. Personne ne veut et ne doit être humilié comme le sont des millions de gens aujourd'hui ». Il aurait été possible d'avoir ce fil rouge, se saisir de tous les éléments d'actualité pour insister sur tel argument ou tel autre. A ces conditions il serait possible d'être compris et de cristalliser des discussions.

Pourquoi cela n'est pas dit et fait ?

Evidemment, mon retour aux grands principes et aux droits à défendre est un des éléments des réponses tout à fait d'actualité.

Bien sûr, je suis d'accord avec Emile pour dire que les principes généraux références de 44, 46, 48, doivent être présentées avec les avancées ultérieures. A condition de ne pas s'enfermer seulement dans des aspects éclatés et de les replacer dans le fil de combats qui viennent de loin, visent loin et continuent.

Pour répondre à l'interrogation de Jean-Claude « *qui définit et proclame ces droits ?* », une idée-force, selon moi, est de savoir comment peut se constituer publiquement, se cristalliser, des

réponses générales, une sorte de culture commune. Nous cherchons à créer les conditions pour que le plus possible des personnes concernées disent : « *sans nous, on ne peut rien du tout* ». Nous ne visons pas à dire « *nous* » au sens du petit groupe ou d'un appareil quelconque ; nous ne cherchons pas à gagner des soutiens sur la base « ils nous promettent des choses ». Si on ne dépasse pas cela, inutile de se fatiguer pour rien.

Il faut donc s'appuyer sur les éléments de culture, de critique, sur les aspirations qui existent dans la population et tâcher de cristalliser ainsi une conscience et des actes afin que, quand on dit « nous proclamons » ne vise pas un soutien, - du genre « vont-ils applaudir ou pas ? »- ; mais que ce soit l'expression du « nous » qui est répandu dans la société. Que ce soit entendu comme « nous » qui sommes « les gens de la moyenne ». A cette condition, il aura un poids. Tous ceux qui ont fait des promesses, des propositions, ont échoué. Tout le monde le voit. Les personnes qui s'abstiennent, qui rejettent les organisations politiques ont une mémoire collective.

En 1995, paralysie due à la mobilisation sociale, crise politique, et pas une organisation politique ne formule la moindre proposition, le moindre objectif politique. Cela traduit-il assez la volonté d'une extériorité des partis envers « le social » ?

2005, campagne pour le Non au Traité européen ; Jacques a bien fait de le rappeler. Nous nous sommes battus, avec Roger Martelli et quelques autres pour exprimer « *Si le non l'emporte* », nous avons 20 ou 40 propositions. Pour faire progresser la cohésion politique autour d'objectifs. Nous l'avons fait, et fini par obtenir que le texte soit lu et autorisé à la diffusion par le groupe qui dirigeait la campagne. Pas avant les deux ou trois dernières semaines.

Quand nous avons posé la question suivante : et maintenant, en quoi peut consister un processus constituant et des principes qui feraient que la gauche du Non aura des positions communes ?

Réponse, « *on ne peut pas dépasser les positions antilibérales* ? » Et pourquoi ? Et on en est où de « l'antilibéralisme politique » ? Il fait partie de notre propre faillite politique.

Les raisons de fond étaient non dites mais strictement tournées vers les « promesses » à faire pour de prochaines élections. Il ne s'agissait pas de s'adresser aux laissés pour compte et de les faire réagir ; du coup, on ne s'adresse pas vraiment à elles et eux. Pour être entendu de ceux qui souffrent, on ne peut commencer - après deux septennats de Mitterrand ! - par leur dire « vous souffrez mais nous allons essayer de corriger ça. Votez bien la prochaine fois ! ».

On fait cela depuis combien de temps ?

Si on discute des principes et si on s'appuie sur des souvenirs historiques à raviver et secouer, il nous faut aussi le faire « à rebrousse-poil » (W. Benjamin). Nous pouvons nous amuser à marquer la critique de la révolution bourgeoise avec deux remarques autour de Sieyès, qui se vivait comme le grand philosophe du droit constitutionnel...

Vous connaissez sa définition des citoyens passifs et des citoyens actifs. Bien sûr, tout le monde est citoyen et les droits élémentaires sont vraiment pour tous.

Mais il distingue avec force, - car c'est une des batailles qu'il juge décisives- les citoyens actifs et les autres.

Je crois que le mieux est de le citer car vous pouvez retrouver aujourd'hui la distinction entre citoyens actifs/citoyens passifs, ceux qu'il faut seulement préparer à voter comme il faut quand il faudra.

Pour Joseph Sieyès, il faut réduire la démocratie au système représentatif. Si pour lui « tous sont des êtres humains », « actifs » ou « passifs » et ont des besoins semblables, sa thèse décisive, moins connue que son *Qu'est-ce que le Tiers-État* ? publié en 1789, parle encore.

« *Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants* » (« Discours du 7 septembre 1789 », sur le veto royal).

Il défend une distinction décisive. En effet, selon lui, ont le droit de vote seulement ceux qui relèvent de la couche supérieure et moyenne de la société et à même de payer un impôt. Quant aux autres, « *les malheureux voués aux travaux pénibles, producteurs des jouissances d'autrui et recevant à peine de quoi sustenter leur corps souffrant et plein de besoins, dans cette foule immense d'instruments bipèdes, sans liberté, sans moralité, sans intellectualité, ne possédant que des mains*

peu gagnantes et une âme absorbée », ajoute-t-il et je le cite parce que cela ne s'invente pas (!), « *y en a-t-il un seul qui fût capable d'entrer en société ?* ». La conclusion est claire : « *De là, vient la séparation des travaux, effet et cause de l'accroissement des richesses [...]. Il vaudra mieux détacher le métier de gouvernement et le laisser exercer par une classe d'hommes qui s'en occupent exclusivement* » (Sieyès). Double fondation donc, de la classe travailleuse et de la domination politique.

Cette donnée qui dénature y compris la démocratie représentative. Celle-ci signifie que chacun a seulement le droit d'avoir son idée et de pouvoir la corriger ou l'affirmer en discutant avec les autres. Toutefois, quand on se souvient du régime de l'URSS, - « *le siècle soviétique* »-, mais aussi de toutes les dictatures qui interdisent ou limitent le pluralisme politique nous n'allons pas donner l'impression de regretter que cette démocratie représentative existe !

Mais nous ne devons pas non plus cacher qu'il y avait aussi des réactionnaires dans la Révolution de 1789.

Deuxième remarque perverse sur les arguments théoriques de Siéyès : ses positions sur la Constitution du fait des moyens d'information. En 1793, il refuse tout ce qui est démocratie délibérative ; par exemple, que les assemblées primaires, locales, puissent comme la Constitution le prévoit mettre leur veto à une loi ; si on pourcentage suffisant, dans une partie des départements le demande, la loi sera suspendue et remise au débat, avec dans ce cas l'organisation de l'information et une consultation sous forme de référendum.

Pour endiguer et corriger les défauts de la démocratie représentative, dans laquelle comme il était déjà dit « le suffrage universel est aristocratique par nature », il était discuté en 1792-93 des dispositifs qui intégraient les assemblées primaires locales dans le processus de débat. Siéyès s'y opposait pour une raison politique fondamentale : mettre fin à l'usage des assemblées primaires hors période de scrutin.

Il cherchait à le justifier en disant, tout simplement, qu'il n'y avait pas les moyens matériels pour que la population soit au courant des arguments contradictoires et des données administratives et économiques dans des délais suffisants pour peser sur la procédure. Les délais de transmission ralentiraient trop la vie politique... Vous imaginez le succès de cet argument aujourd'hui ? Et nous ne faisons rien de cette contradiction ? Complémentairement aux principes, au droit au salaire, au travail, ... nous devrions nous battre sur « droit à l'information ».

François Calaret

Pierre Zarka dans son intervention soulignait les risques de ne pas être suffisamment tranchant, et invitait à éviter l'eau tiède. On est toujours l'eau tiède de quelqu'un, et les choses sont plus compliquées que cela. Lors d'une réunion parents enseignants contre la loi Blanquer à laquelle j'ai participé, les questions posées sont comment expliquer la loi, comment entraîner d'autres parents à se mobiliser, le problème ne se pose pas en terme de radicalité. Le problème se pose plutôt de comment ne pas répéter ce qui a déjà été fait. Il s'agit plus de problème de créativité que de radicalité.

Occuper les rond-points, est-ce que c'est radical? En termes de confrontation, c'est plutôt limité, mais cela ne s'était jamais fait. Maintenant, la répétition ne permet pas de redonner un nouveau souffle au mouvement des Gilets Jaunes et le problème de la créativité se retrouve posé. Autre problème dans ce mouvement, déclarer ou pas les manifestations? Typiquement, la manifestation déclarée, c'est l'eau tiède. Pourtant c'est l'orientation politique de la gauche, pour permettre une participation maximum, et faire à chaque fois des pas en avant.

Un problème réel, c'est comment articuler les mobilisations et le projet qu'on porte de transformation sociale et écologique. Quelles sont nos références, nos points d'appui pour redéfinir un horizon de transformation ? Les crises ne sont pas linéaires, il y a des accélérations. Il y a par exemple un bond dans l'émergence de la conscience écologique, et de nouveaux débats s'ouvrent. Quel dispositif pour reformuler cet horizon ? Il doit y avoir une créativité nécessaire dans les organisations. La créativité émerge parfois là où on ne l'attend pas, Jeremy Corbyn en Angleterre, ou Bernie Sanders aux USA.

Francis Sitel

Dans la discussion se fait jour une opposition entre un relativisme qui répondrait à un universalisme institué (proclamé/imposé). Présentée ainsi il s'agit d'un trompe l'oeil, qui conduit à une double impasse : d'un côté l'idée "à chacun ses droits, et le monde sera apaisé", de l'autre celle qui voudrait que les "droits universels" ne soient que le masque de la domination occidentale, colonialiste...

Il convient de distinguer deux dimensions du problème. D'une part, l'inscription juridique des droits, à ambition universelle, est toujours le fait de penseurs et d'auteurs (qui tiennent la plume dans des conditions historiques, sociales et politiques données). D'où les exemples cités de dynamiques "excluantes" des droits ainsi définis. D'autre part, les ruptures révolutionnaires qui rendent possibles ces changements d'ordre constitutionnel, lesquelles s'opèrent et dans les consciences et par des actes. Elles rendent possibles des changements radicaux, du fait qu'elles font apparaître comme insupportables des réalités jusque-là perçues comme "naturelles". Qu'en pense par exemple à l'abolition de l'esclavage. Celle-ci pouvait être inscrite dans une constitution, être ensuite annulée, avant de s'y réinscrire... Mais la question décisive est bien celle de la (laborieuse) prise de conscience que l'unité du genre humain rend scandaleuse l'existence de l'esclavage...

Lorsqu'est en jeu le devenir de l'Humanité, la dynamique des droits est "inclusante". Elle se déploie à partir d'un choix philosophique, librement fait, mais implacable. Lequel n'est pas le constat d'une réalité, mais l'impératif de changer celle-ci. Lorsqu'est proclamé que "tous les êtres humains naissent libres et égaux", on est loin de prendre acte d'une réalité, on ouvre la voie à une dynamique de changement sans fin...

Ajoutons que ce choix décisif étant libre, il est conflictuel. Autre donnée qui invite à se défier d'un relativisme qui s'avère désarmant... Pour toutes les questions décisives du monde contemporain, il y a partage et conflit : pouvoir démocratique ou despotisme ? Égalité entre hommes et femmes ou domination des femmes ? Liberté de conscience ou domination d'une religion ?... Puisque les polémiques à propos du voile ont été évoquées, le relativisme qui pense concilier "droit de le porter" et "droit de ne pas le porter" ne serait-il pas un avatar de cet universalisme qu'on dénonce par ailleurs ?

Quant à la crainte que l'universalité de certains droits cache une domination occidentale, on peut opposer la question des rapports entre humains et non humains, la relation de nos sociétés à ce qu'on appelle "nature" : dans ce cas au moins les réflexions en cours ont davantage à apprendre des sociétés dites primitives et de leurs cultures, que de notre héritage "occidental"... De surcroît, comme le capitalisme est aujourd'hui partout dominant, les combats émancipateurs ont toute chance d'être d'emblée à portée universelle.

Alain Lacombe

Mon propos va peut-être paraître un peu décalé par rapport aux débats que nous avons eus mais je pense qu'il faut aborder aussi les questions de démocratie locale.

La question posée est comment, à partir des dissensus, créer le consensus.

Pour cela, certaines régions africaines avaient l'arbre à palabre. Ils se réunissaient sous un arbre et, sous l'autorité des chefs coutumiers, les deux partis palabraient jusqu'à ce qu'ils trouvent le consensus, c'est-à-dire la solution acceptable par tout le monde. Et ce n'est pas la victoire de l'un sur l'autre. Cela pouvait être long et ce n'était pas toujours si simple.

Dans le dictionnaire Larousse, la définition du mot consensus est la suivante :

Accord entre plusieurs personnes. Mais il ajoute, en politique : accord et consentement du plus grand nombre : consensus social.

C'est que le sens des mots évolue et aujourd'hui, le consensus est parfois vécu comme un compromis et même une compromission, voir un renoncement.

C'est pour cela que je préfère, comme objectif à la bonne gestion des dissensus, pour les dépasser, pour aller plus loin, la production de commun, ce qui pour un communiste est assez logique.

Il me semble qu'une idée plus une autre idée, ça ne fait pas forcément deux idées mais une ou plusieurs autres idées, pour avancer.

Lorsque j'étais maire, cherchant à m'affranchir d'un fonctionnement délégataire, j'ai pu vérifier que, le plus souvent, on pouvait résoudre les conflits, à condition de ne pas croire que la solution doit nécessairement venir de celui qui est censé avoir le pouvoir.

Dans les rencontres conflictuelles, dans les quartiers ou aux pieds de tours, avec l'expérience, on s'est rendu compte que la première chose à faire est de laisser les dissensus émerger, ne surtout pas arriver avec une solution toute faite. Au début, c'est parfois chaud mais, au bout d'un moment, les choses se mettent en place, chacun(e) prend conscience que la solution ne peut venir d'ailleurs, même pas des élus, mais de la recherche de solutions acceptable par tous. On est bien obligés de vivre ensemble.

Je me souviens particulièrement d'une expérience avec les habitants d'une longue rue de Fosses, longue d'environ 2 kilomètres, où les habitants vivaient mal les problèmes de circulation, de stationnement et enchaînaient les conflits de voisinage, cela dans un quartier pavillonnaire.

Nous avons décidé de faire des réunions avec les habitants. Au début, nous nous sommes demandé dans quelle galère nous nous étions fourrés, ça partait dans tous les sens. Cela d'autant plus que nous n'avions pas de budget conséquent à consacrer à cette opération, ce que nous avons précisé dès le départ.

Puis au fil des rencontres, globales et par secteur, dans la rue, avec la création d'un groupe de travail ouvert, un vrai projet a fini par émerger, approuvé par la quasi-totalité des habitants du quartier après quand même presque une année de travail.

Trois mois après la mise en œuvre du projet, nous avons organisée une réunion de bilan avec les riverains, la satisfaction était quasi unanime et les propos tenus encourageants :

- On se reparle entre voisins,
- On a pris conscience de la relation entre l'intérêt particulier et l'intérêt général,
- Maintenant, on se respecte...

Et ce sont souvent les plus virulents du début qui tenaient ces propos.

Évidemment, il ne s'agit là que de questions de trottoirs, de voiries, mais ce qui me semble intéressant, c'est une certaine prise de conscience des habitants, et des élus, qui sont d'abord des habitants, qu'avec l'aide des techniciens de la ville, on peut produire du commun, pour mieux vivre ensemble.

Cela m'amène à la question que certains se posent avec le mouvement des gilets jaunes :

Est-ce que le peuple est compétant pour prendre ses affaires en main ?

Oui, ce sont les citoyens qui doivent décider de leur avenir, prendre leurs affaires en main pour s'en occuper.

Mais non, ils ne sont pas tous urbanistes, architectes, sociologues, ingénieurs, financiers, techniciens de tout etc.

La rencontre directe entre les experts et les citoyens avec les élus, me semble donc essentielle pour que le peuple soit en capacité d'être décideur, en toute connaissance de cause, notamment connaître les différentes possibilités. Il faut alors que la commande soit claire, que c'est bien avec les habitants que se construisent les projets.

Permettez-moi d'évoquer à nouveau une expérience vécue à Fosses pour construire le projet de renouvellement urbain du centre-ville.

Il se trouve qu'à Fosses, c'est la cité HLM qui fait office de centre-ville, avec un centre commercial des années 70/80 avec des coursives, des tours plantées un peu n'importe comment et cela fonctionnait très mal

Après avoir essayé de trouver des solutions toutes faites, en circuit fermé, on s'est dit qu'il nous fallait construire un vrai projet de centre-ville avec les habitants. Plus facile à dire qu'à faire.

La démarche a été définie dans les comités de quartiers ouverts.

Première étape : comprendre ce qui se passe, les contradictions, les conflits ; les dissensus et aussi ce qui marche, les dynamiques possibles.

Nous avons donc demandé à un cabinet d'audit spécialisé, à des experts donc, en particulier des urbanistes, sociologues, de faire un diagnostic en interrogeant un échantillon d'habitants, les commerçants, les associations, les partenaires, les services publics, tous les intéressés.

Le diagnostic a ensuite été amendé et validé dans les réunions de quartier ouvertes, il a été discuté sur le marché, aux pieds des tours, avec les jeunes, les retraités, les associations, les partenaires...

Cela a permis de dégager différentes problématiques, d'habitat, de commerce, de circulation, de service public etc. Et, à partir de là, l'architecte urbaniste avec l'ensemble des experts concernés, et aussi les élus, a construit huit scénarios possibles.

Ces scénarios ont ensuite refait le tour des espaces de co-élaboration et, en recoupant les diverses problématiques, a émergé un neuvième scénario à son tour validé par un nouveau tour de piste citoyen.

Et puis le projet a été réalisé et, à chaque étape, les espaces de co-élaboration citoyens ont été amenés à travailler sur les ajustements possibles, voire nécessaires, car un projet, c'est quelque chose de vivant, qui peut bouger en fonction des contraintes et des opportunités nouvelles, des difficultés à dépasser et toujours pour améliorer la vie ensemble.

Aujourd'hui le centre-ville de Fosses est une réalité. Il appartient à ses habitants de le faire vivre en enrichissant toujours leur pratiques démocratiques.

Je disais souvent à mes collègues élus que, la meilleure décision est celle qu'on n'a pas à prendre, parce que le projet a été démocratiquement construit et donc il s'impose naturellement, c'est le mouvement qui décide.

Il me semble que la démocratie est une création constante, qui demande réflexion et expérimentation, et je pense qu'il n'y a pas de règles standards valables pour tous et partout. Il faut la volonté politique de la faire vivre, sans qualificatifs réducteurs, en prenant soin de la construire en mobilisant toutes celles et tous ceux qui sont concernés(es).

Cela prend du temps au départ mais à la fin on en gagne.

La démocratie permet de mobiliser toutes les énergies positives, à condition que chacun participe avec cette volonté de produire du commun, d'être partie prenante pour construire la vie ensemble.

Elle en appelle à des citoyens responsables et non plus consommateurs, y compris de services publics. Il est possible que son développement lui permette de devenir, ici et maintenant, un des moteurs de la société à la place de la recherche de la rentabilité maximum et immédiate du capital investi, bref un des leviers pour construire la société post capitaliste.

Vaste sujet qui mérite d'être travaillé.

Henri Mermé

De la crise de la forme parti à la proposition d'une nouvelle forme d'organisation généraliste

Mon intervention pourra sembler en dehors de « l'actualité actuelle » surtout au moment où la vie politico-sociale à gauche est dominée depuis des mois par cet objet politique mal identifié qu'est le mouvement des Gilets Jaunes et que ce qui a pu apparaître comme nouveau et porteur d'espoirs au plan international depuis quelques années a été le phénomène de l'occupation des places et sa traduction en France Nuits debout. Il est indéniable que ces formes nouvelles de luttes et de remise en cause de l'ordre établi sont très largement positives mais il me semble aussi qu'il faut à la fois mettre l'accent sur ce qui surgit de nouveau en n'oubliant pas ce qui a paru nécessaire hier et qui de mon point de vue l'est toujours même s'il faut en changer radicalement les formes : à savoir combiner toutes les formes de contestation de l'ordre établi avec l'existence d'organisations politico-sociales généralistes qui ne se prétendent pas « l'avant garde éclairée dont les masses ont besoin » mais un outil de réflexions et d'action au service des mobilisations au côté d'autres types d'organisations syndicales et associatives mais aussi des mouvements plus « spontanés » qui sont certes d'une très grande importance mais dont une des caractéristiques est de manquer largement de mémoire.

Le fil conducteur de ma réflexion c'est de mettre au centre la question démocratique et sa forme la plus aboutie la démocratie autogestionnaire à la fois comme but, chemin et culture.

La crise de la forme parti est un élément de la crise politique contemporaine. Elle en révèle la profondeur et la complexité. Le discrédit et la désaffection qui frappent les partis politiques sont tout à fait évidents et touchent particulièrement les couches populaires. Cette crise touche l'ensemble des organisations y compris, même si c'est à un niveau moindre, la gauche radicale. Tout ce qui surgit de neuf et qui renouvelle les contestations anticapitalistes sectorielles ou globales s'est produit en extériorité des partis politiques, y compris de ceux se réclamant du mouvement ouvrier. Les réponses que tentent d'apporter ces derniers à la crise de la forme parti sont dérisoires : abandon de telle notion, nouveau nom donné à telle instance, voire au parti lui-même, personnalisation accentuée. Enfin ces partis s'accommodent dans les faits du vieux partage des tâches au-delà de certaines références formelles à l'apport citoyen : les luttes étant l'affaire des syndicats et des associations, les partis se réservant la prétention au débouché politique et à sa traduction électorale

Afin de lancer la discussion sur cette proposition que nous avions appelé parti-mouvement je vais reprendre en les résumant quelques idées avancées en particulier par feu les Alternatifs en essayant de les actualiser.

Pourquoi donc parti-mouvement ? Cette proposition relève le défi d'une organisation politique d'un type nouveau avec les pratiques et le fonctionnement d'un mouvement en rupture avec les partis classique mais avec la volonté d'assumer les fonctions de socialisation, de mémoire et d'enracinement populaire des partis ouvriers d'autrefois.

L'option de parti-mouvement est une option difficile et exigeante. Elle se fonde sur la nécessité d'une organisation politique à même de procéder à l'élaboration d'un projet alternatif, à une synthèse généraliste s'enrichissant des apports et contributions des structures syndicales et associatives. Le parti-mouvement ne prétend pas jouer le rôle d'un parti guide, ses militant-e-s participent aux mobilisations sans les instrumentaliser comme c'est trop souvent le cas des partis du mouvement ouvrier. Il établit avec les associations, syndicats et formes spontanées d'organisation des relations de coopération horizontale et d'égalité et met en pratique dans son fonctionnement interne sa référence autogestionnaire : non professionnalisation et parité des organes d'animation, rotation des tâches, non cumul des mandats et limitation de ceux-ci dans la durée.

Son fonctionnement interne doit être largement ouvert avec par exemple possibilité de double adhésion, droit d'abjection individuelle et collective pour des décisions contestées, grande liberté d'organisation et d'action des groupes de base. Mais aussi des règles de fonctionnement claires ce qui implique des adhésions et des cotisations largement progressives en fonction des revenus et enfin une attitude volontariste d'accueil des nouvelles générations. Si une recherche du consensus doit être une préoccupation importante, celle-ci ne doit pas empêcher les choix ; ceux-ci ne pouvant être tranchés que par la seule modalité démocratique réellement existante : le vote.

Catherine Destom-Bottin

Je crois que l'idée a grandi que les organisations ne peuvent plus parler au nom des intéressés mais doivent leur permettre de passer des aspirations individuelles à une aspiration collective. On peut lire ce mouvement réel avec le mouvement des Gilets Jaunes. Une partie des habitants de la France, est passé de la souffrance individuelle à la mise en commun de cette souffrance puis à la formulation commune évolutive des revendications communes de nature à soulager les souffrances individuelles. Ce passage de l'individuel au collectif, n'a de cesse tout à la fois de se chercher, et d'afficher en permanence sa volonté de ne pas céder sa parole à des représentants. C'est sous nos yeux que se déroule le fait que de s'organiser collectivement suppose que l'organisation soit elle-même émancipatrice. De surcroît, nombre de GJ disent que l'organisation a changé leur vie parce qu'on n'a pas désigné de chef, on a donné de la force à ses membres. Mais nous avons sous les yeux, ce qu'il advient de l'organisation politique quand elle n'est pas prioritairement et simultanément au service de l'émancipation de ses membres et du corps social. Ainsi lorsqu'elle est mue par une volonté de leadership, l'organisation est contrainte lors du rituel de l'affirmation de ce leadership de stopper l'action transformatrice que peuvent mener les militants. Ainsi lors de la lutte contre la loi travail, lorsque vient l'heure du calendrier électoral, l'organisation siffle la fin de la récré parce qu'il est temps de se mettre en ordre de conquête du leadership.

On a un autre exemple, quand une organisation peut donner le sentiment d'avoir révolutionné sa forme en renonçant aux formes partidaires traditionnelles. Or pour promouvoir le leadership de son leader, elle est contrainte de se structurer de manière extraordinairement verticale, avec un sommet qui gère, qui organise, qui formule l'action des cellules de base vouées au soutien du candidat leader. Par ailleurs on peut remarquer à quel point la délégation de pouvoir est un mode de non-expression, un mode de non-pouvoir, qui ne concerne pas les citoyens seulement le jour des élections mais aussi dans les formes et les moyens que les citoyens se sont donnés historiquement pour défendre leurs intérêts. Pierre Zarka a souvent montré dans ses interventions, comment la République a inscrit dans son ADN la délégation du pouvoir des citoyens au profit du pouvoir des représentants de la classe dominante. Dans ces conditions à mon sens, il n'y a rien d'étonnant à ce que les bâtisseurs des organisations politiques et syndicales qui se construisent au long des 19ème et 20ème siècle, aient au moins pour une part intériorisé les rapports de production qui sont ceux de la domination. Rien d'étonnant à ce que ces organisations qu'ils ont construites, portent le sceau de ces rapports de production intériorisés, ainsi comprend-on les fonctionnements verticaux, qui ne sont pas émancipateurs pour les individus. Est-ce à dire que les organisations politiques et syndicales nées au début du 20ème siècle ont été destructrices de leur propre visée ? Certainement pas, on peut observer que les organisations syndicales et politiques sont en crise, parce que la société elle même, de ce point de vue des libertés et des droits, est entrée en crise. L'exigence de liberté, de démocratie, de droit à l'initiative, est d'autant plus forte que le capitalisme répond moins que jamais à cette demande, et ce, à l'aulne du taux de rémunération de ses investissements financiers. La crise démocratique de la société éclaire d'un jour cru la nécessité de penser des modes d'organisation des dominés à la mesure des besoins de démocratie d'aujourd'hui.

Remarquons par exemple que dans la vie des individus du 20ème siècle il y a des lieux particulièrement brûlants en matière de droits, et en matière de modes d'organisation, en matière de liens entre les individus qui peuplent ces lieux, je pense à la famille. Elle est l'objet depuis un demi-siècle, d'une fantastique réorganisation qui contrairement à la parole extrêmement droitière sur la crise de la famille, ne se solde pas par un refus de la famille, mais par une formidable réorganisation, par un élargissement des modes de faire famille, avec par exemple les familles recomposées, les familles hétéro, les familles homo etc. Et si je ne dis pas de sottises, je crois que si on interroge les jeunes sur les valeurs qui sont les leurs, la famille apparaît en premier. Il y a les lieux où on travaille, et je vous renvoie aux dossiers de Cerises qui font la démonstration que le temps est venu de l'autogestion, et enfin il y a un 3ème lieu en matière de droits et de modes d'organisation et de liens entre les individus : ce sont les lieux dont les citoyens se dotent pour défendre leurs intérêts. Il me semble que pour ce qui concerne l'espace que nous avons appelé « Se fédérer pour l'émancipation », ou pour les lieux où nous militons, il y a un impératif absolu, c'est que la stratégie qu'on se donne, à savoir les outils conceptuels dont on se dote pour définir ce qu'on combat et dessiner ce qu'on veut faire éclore, ne peut être un écrit qu'on se donne une bonne fois pour toute. Ou bien les organisations politiques et syndicales se dotent de cette exigence ou bien elles meurent. Cette exigence a comme corollaire que la stratégie ne peut plus être une bible. Elle est forcément quelque chose qui s'écrit au rythme des analyses, des avancées, des progrès, des acquis, des perdus, de ce qui est issu de l'action. Elle est donc forcément un objet inachevé. Elle est aussi ce sans quoi il ne peut y avoir de construction syndicale ou politique, que si celle-ci est émancipatrice pour ceux qui la font vivre.

Je ne crois pas qu'il y ait une crise des agressions sexuelles au sein des organisations politiques ou syndicales de jeunesse. Je crois qu'il y a un tel mouvement émancipateur (Mee-too...) que celui-ci traverse tous les pans de la société. Il devient insupportable pour les femmes et pour certains hommes que ces lieux soient des lieux de domination sexiste.

Pierre Zarka

Aujourd'hui, même lorsqu'il s'agit d'organisations les plus récemment formées (je pense à Ensemble ou à FI) nous retrouvons les mêmes caractéristiques de représentation et d'incarnation que celles de l'État. Il est demandé aux exploités et dominés de faire preuve d'anticonformisme vis-à-vis de la société et au nom de l'efficacité, il leur est demandé de se plier à une autre mise en

conformité. Nous sommes devant ce paradoxe : c'est la dépossession de chacun qui paraît garantir l'intérêt collectif et la démocratie. Le rapport entre le Je et le Nous est singulièrement malmené. La schizophrénie que ce paradoxe engendre ne peut qu'en écarter le plus grand nombre. L'organisation devient un organisme qui prend de plus en plus d'autonomie vis-à-vis des intéressés et de ce fait, cela se retourne contre elle puisqu'elle est finalement hors du champ des intéressés. C'est très net aujourd'hui. Avec le temps, la structure devient sa propre fin, on le voit bien là aussi dans leur traitement des élections.

La tension vers la prise du pouvoir institutionnel, (même de la part de ceux qui parlent de le rendre au peuple...) poussent à reproduire la conception délégataire dominante. Chacun sait le mal que je pense du système représentatif. S'y intégrer conduit à faire reposer les rapports avec ceux qu'on représente sur la nécessité que ces derniers fassent le choix de soutenir l'organisation. Ce mélange entre un haut qui demeure essentiel et le bas qui n'a d'existence que dans la mesure où il soutient suffisamment le haut, traduit un inconscient qui retire aux exploités toute existence politique autre que par l'intermédiaire du Parti ou du syndicat. Le sens du mot « base » est symptomatique : au lieu d'exprimer que c'est de là que tout part il dit le bas sous le haut. D'ailleurs le vocable « être membre » dit bien que l'on n'est pas la tête.

Contrairement à la conception dominante, la politique ne consiste pas à transmettre mais à favoriser la construction par les intéressés de leur propre transformation en puissance, de faire à partir de la confrontation de différents savoirs et de différents points de vue tels que l'Histoire nous les lègue. Sans pour autant considérer que la moindre idée serait bonne, il n'y a pas d'ignorants : toute pratique sociale génère à la fois de la mise en conformité mais aussi du savoir. Cela ne veut donc pas dire que toute idée émise serait bonne à prendre mais que la fonction de l'organisation n'est pas de se substituer aux individus qui seraient par nature défaillants, mais en soumettant des repères, des expérimentations, propositions, de les aider à prendre pleinement possession d'eux-mêmes en prenant part à tous les moments de la production de politique qui permettent à chacun(e) de devenir avec ses semblables, force politique. Le choix pour s'organiser ne se situe pas entre spontanéité ou centralisme, il est mutualisation d'individus responsables et libres de leurs initiatives.

Dans mon raisonnement comme il s'agit de supprimer tout ce qui met les citoyen hors des processus et pouvoirs politiques , cela induit d'apporter une contribution à une œuvre largement commune et entre les mains des citoyens. Apporter une contribution n'est pas à confondre avec « diriger » même si l'on espère avoir de l'influence. Cela supprime toute tentation à ce que le mouvement populaire parle d'une seule voix. Cela bouleverse aussi la place que prennent les « experts ». Il ne s'agit plus d'expliquer à des ignorants mais de participer à une construction commune.Tout savoir est subjectif, et a besoin d'être revu à l'aune des exigences et des luttes. Il ne s'agit pas de rêver le sujet parfait mais de considérer que pour nous, la politique ne peut que favoriser l'émergence de l'individuation à la fois en tant qu'objectif et de méthode. C'est rendre possible que la collectivité se pense comme compétente. La collectivité ? Oui mais elle habite ou travaille quelque part ce qui change le regard porté sur le local. Il n'est plus l'espace petit mais le lieu ou peut se concevoir l'infiniment grand. Tout cela nourrit le concept d'auto-organisation.

Donc il ne s'agit plus alors de « représenter » mais de prolonger les pouvoirs d'interventions et de choix du peuple jusque dans les enceintes décisionnelles. Ne rêvons pas : il n'y a pas de spontanéité idéologique et inévitablement surgissent des divergences. Mais elles deviennent autant d'éléments de réflexions qui « instruisent » le débat populaire, au sens où le fait un juge d'instruction avec une enquête. La force de « l'utopie concrète » réside dans la multiplicité des parcours et approches qui peuvent converger en une construction d'une nouvelle culture politique ; parcours qui recouvrent à la fois des logiques politiques diverses mais aussi des approches de nature différentes : de genres, ethniques, politiques, sociétales, syndicales, culturelles... Il n'est pas inutile de penser que la Première Internationale a été constituée à partir de partis, syndicats, ce que l'on appellerait aujourd'hui des associations et même une fanfare et une entreprise de pompes funèbres. Tous sur un pied d'égalité. Là encore pas de manière lénifiante, cela suppose des tensions et contradictions mais en pensant que le désaccord au lieu de conduire au schisme peut signaler un problème non résolu, un chantier à ouvrir et devenir le moteur du dépassement du moment T d'une

situation. Il ne s'agit pas de tolérance, mais d'avoir conscience que tout désir d'exclusivité est mortifère.

Il y a une vraie tension entre responsabilité, créativité personnelles et forme collective structurée. On ne l'effacera certainement jamais totalement, mais elle est à interroger continuellement.

Ce qui rebute à l'idée de s'organiser, c'est aussi la crainte de perdre son libre arbitre. Il arrive que l'on associe trop hâtivement cette crainte à de l'individualisme alors qu'elle exprime un vrai problème. S'organiser n'est pas se soumettre à la structure mais c'est se regrouper comme individus souverains construisant un lieu de mutualisation. Sommes-nous labellisés par une structure qui déverse sur nous notre qualification politique ou au contraire avons-nous chacun notre approche de l'alternative au capitalisme et comme nous ne sommes pas trop bêtes, nous mettons en commun ces approches ? Cela détruit toute sacralisation de l'organisation. Si elle n'est pas sa propre finalité, elle devient un outil. Est-ce que cela fait d'elle un ectoplasme, invertébré ? Bien au contraire : elle n'est plus seulement responsable d'elle-même mais du mouvement en cours.

Si l'outil n'est pas l'acteur, le sens des initiatives n'est pas de faire sa propagande mais de favoriser la participation à l'élaboration, aux explorations que cela induit et aux actions pour faire passer dans la vie. C'est à partir d'une conception volontairement utilitariste du point de vue des intéressés, que se pose sa conception. Est-ce que cela empêche de rendre lisible les prises de positions ? Non, car dans la mesure où nous souhaitons l'intervention créatrice du plus grand nombre d'individus, la prise de position ne peut être livrée comme un produit clé en mains qui serait né de l'appareil ; les débats même contradictoires, qui y conduisent doivent faire partie de cette lisibilité. Il n'y a de politique qu'en construction. La divergence devrait être considérée comme moteur de recherche. D'autant que toute constitution de savoir implique de la porosité à ce qui est « extérieur » à soi, tout en faisant vivre un esprit critique à l'égard de cette perméabilité. C'est pourquoi, on n'« adhère » pas à une organisation comme on entre dans les ordres, avec l'obligation morale implicite d'y être toute sa vie. Cela n'empêche pas pour certains d'y contribuer en permanence mais comme tel n'est pas l'objet, cela ne leur donne aucune préséance sur les autres. La notion de fédérés au pluriel me paraît plus appropriée que la forme des partis. Multiplicité de structures locales ou d'entreprises, chacune fonctionnant à son gré. Et mutualisation aux échelles plus grandes. Pas le haut et le bas mais de là où on est pour mettre en cohérence et faire force égale avec le capital. J'insiste sur le caractère jamais achevé de cette démarche, d'où effectivement l'idée de Révolution permanente.

Pierre Cours-Salies

Juste deux points.

Une précision, par rapport à ce que disait Jean-Claude au sujet du bilan de notre activité avec le Front de gauche.

Nous y avons défendu notre ligne de développer des Assemblées locales militantes. Les autres composantes n'ont pas voulu. Dis ainsi, c'est insuffisant et fausse un peu la discussion que nous devons mener pour la suite.

Nous aurions pu mettre en œuvre notre proposition dans une série de département, de façon très large dans une bonne dizaine ; dans certaines villes d'une dizaine d'autres...

Dès le mois d'octobre 2012, lors d'une sorte de Conseil national du Fdg, Mélenchon et ses proches avaient dit clairement qu'il mettait UNE condition pour qu'il soit possible de discuter de la structuration du Fdg : il fallait au préalable qu'il soit désigné Président du Fdg, comme suite logique au fait qu'il avait été le candidat.

Quelques temps après, la pétition lancée par Jacques Bidet et Razmig Keucheyan, qui avait rassemblé plus de 1000 signatures, a demandé à rencontrer le collectif du Fdg. Ils ont dû attendre dans le hall pendant 45 minutes et quand on a pu discuter avec eux, le représentant du PG, Eric Coquerel s'est levé et est parti « j'ai autre chose à faire ».

Je ne dis pas que nous n'avions pas une ligne politique, ni que nous ne l'avons pas défendue. Simplement, faute d'adhésion des divers autres, au lieu de faire bouger par des initiatives, nous nous sommes laissé prendre dans un rôle de diplomatie au sein d'un collectif national du Fdg.

Pour le livre que je travaille, et qui est presque terminé, je souhaite en discuter avec plusieurs qui le voudraient : pour prendre le temps de vérifier comment les analyses de tiennent ou pas.

Nicolas Dessaux

Il faudrait s'interroger sur pourquoi les partis sociaux-démocrates ont été les partis les plus puissants au monde et quelles sont les qualités de ces modèles et pas seulement les défauts.

Sur les modes d'organisation, Diem25 porte des éléments intéressants. C'est un mouvement assez large, 100000 adhérents, c'est trans-européen, c'est un parti-mouvement. Des militants ne veulent pas entendre parler d'élections, mais organisent des actions sur des thèmes divers, d'autres vont s'occuper plus spécifiquement des orientations électorales, sans pour autant que cela soit cloisonné. Chacun peut s'exprimer sur les orientations politiques dans les différents pays européens. J'ai pu m'exprimer sur les orientations en Italie par exemple.

Il y a une grande autonomie des groupes locaux qui peuvent s'organiser sur les territoires ou par thème. Ce n'est pas sans défaut. Soit on agit dans le cadre des institutions, soit on agit dans la société. Tout est en tension, mais c'est possible, et c'est plus large que les organisations d'extrême gauche.

Catherine Samary

Pouvoirs/Droits – pour qui, comment, et à quelle échelle ?

En tout état de cause, il y a accord entre nous sur le rejet de toutes les discriminations et le fait que des droits progressistes reconnus par un nouveau pouvoir impliquent notamment... le droit de contestation, de veto même par les parties de la population les plus directement concernées par une décision affectant leur statut et droits réels. Je ne suis pas venue aux précédentes séances où vous avez discuté des "chambres sociales" et autres, ad hoc. Mais je défends sur ce plan la même logique pour les luttes et pour les institutions : le rejet d'une logique "substitutrice" et étatiste (régnant ou parlant au nom de, sans l'expression directe des personnes concernées), qui se traduit aussi par l'accent sur l'auto-organisation autonome des populations concernées par des enjeux sociaux spécifiques (syndicats, organisation de femmes, nationales, anti-racistes, en défense des LGTB, etc). Mais il s'agit pour moi de conditions nécessaires et pas suffisantes pour la remise en cause de tous les rapports d'oppression: celle-ci doit être conçue comme un processus, conflictuel, un horizon de combats et d'attention permanente.

Ce processus doit intégrer une logique de droits pour tous et toutes, "politique" (et non pas catégorielle), et il doit permettre la transformation des "horizons" de pensée et de perception des "autres" à partir de cheminements différents (sans comportements "civilisateurs") - aidant dans la lutte à surmonter les préjugés. J'ai rencontré les mêmes difficultés sur la question des jeunes filles/femmes voilées que celles évoquées par l'autre Catherine. Dans les collectifs où j'ai milité avec des femmes voilées, la plateforme s'opposait à toute violence faite aux femmes – avec ou sans voile, incluant l'obligation d'en porter ou l'obligation de l'enlever. La notion de "choix" des femmes se heurte, comme tout choix, aux conditions: quelle "liberté" de choix? Mais les contraintes (émanant des conditions sociales, ou des pressions de divers bords) peuvent être combattues sans remettre jamais en cause le fait que c'est aux femmes de décider ce qui les concerne au premier chef.

A propos des luttes autonomes et mixtes, je défends une logique analogue à celle que je propose pour les "Chambres" ad hoc d'un pouvoir : dans les deux cas, il doit y avoir une dialectique autonomie/universalité (mixité "politique"). Les Chambres "sociales" ad hoc (de même que les organisations autonomes) doivent permettre de donner des moyens spécifiques aux populations concernées par des oppressions et discriminations, de lutter pour leur remise en cause réelle. Donc notamment des droits de veto possible contre un projet de loi ou contre n'importe quel choix perçu comme problématique pour les personnes concernées. Il s'agit de bloquer le processus et de le remettre en débat, devant toute la population. Mais il ne s'agit pas "d'enfermer" ni la compréhension des enjeux ni leur solution dans un univers corporatiste: tous les choix recouvrent des rapports humains (rapports de genre, rapports avec les enfants, droits sociaux, sexualité, etc), qui imposent aussi des regards croisés et évolution de connaissance et perception de "l'autre" rendu possible par

le caractère d'égaliberté des rapports recherché et protégé par le droit d'auto-organisation (ou de veto sur certains sujets).

Le temps et l'organisation concrète de débats pluralistes, basé sur les droits d'auto-organisation et d'expression des diverses associations et organisations, ou encore d'experts et contre-experts – doivent aider à transformer les horizons de pensée et les choix.

Mais sur quel espace territorial ?

Le capitalisme s'est toujours déployé, et aujourd'hui plus que jamais, de façon globalisée et articulée internationalement. Chaque grande phase de son expansion et de ses crises a stimulé l'émergence de contre-pouvoirs – les différentes internationales, y inclus, sous une forme plus horizontale et perçue en critique des Internationales hiérarchisées basées sur des partis, le mouvement alter-mondialiste. J'ai écrit après la mort de Samir Amin un texte en dialogue avec sa proposition d'aller vers une nouvelle Association Internationales des peuples et travailleurs ([*Samir Amin, ou la raison d'être d'un nouvel internationalisme*](#)) ; On a besoin d'une sorte d'AIT du XXIème siècle incorporant partis, associations, syndicats – œuvrant tous à la remise en cause du système et de tous les rapports de domination, du local au planétaire – incluant les enjeux écologiques. Ce qui imposerait un processus complexe permettant à la fois d'avancer ensemble en marchant – et sans éluder les divergences passées/présentes qu'il faut transformer en “patrimoine commun” d'un outil “commun”, se dotant de règles pour fonctionner.

Mais entre le local et le planétaire, je suis convaincue de la pertinence et urgente nécessité de construire un espace alternatif européen dans/contre/ hors de l'UE – ce qui demanderait aussi un débat ad hoc. Mais il devrait permettre de peser ensemble dans des fronts même quand on n'a pas la même perception des changements possibles de l'UE, et de désenclaver les luttes et tactiques locales/nationales en les reliant en permanence à des objectifs stratégiques communs, sociaux, écologiques et démocratiques pour lesquels une dialectique de l'échelle mobile des espaces” est indispensable (cf. notamment [*Pas de Lexit sans une ‘autre Europe possible’*](#)).

Émile Fabrol

J'ai trouvé intéressant ce qu'Alain nous a relaté dans son expérience d'élu, mais c'est une petite lumière dans un ensemble bien sombre. Les élus communautaires voulaient installer sur Pantin Bobigny Romainville un centre de tri industriel de taille gigantesque, sans consulter la population. C'était le dissensus total. On a fait un contre-projet. On a même porté l'affaire en justice et on a gagné car le projet des élus ne respectait pas la loi. Pierre parle du je et du nous. Dans nos partis traditionnels, c'est plutôt le nous et eux. Nous les sachants, les experts, et eux la masse des manants. Et cela provoque une vision étatiste à 100 %. Nous avons un programme, nous revendiquons ! Nos structures sont calquées sur l'appareil d'état. Notre calendrier est calqué sur celui du pouvoir et nous n'imaginons rien, nous ne sommes à l'initiative de rien. Le regard que portent nos organisations sur le mouvement des Gilets jaunes signe leur faillite.

Vers quoi aller ? Des fédérations, des forums, sur le modèle de la 1ère internationale ?

Marx a dit quelque chose de très important à mes yeux : nous ne sommes pas là pour dire au monde : abandonne les luttes, incline toi devant notre programme, nous sommes là pour permettre au monde de réaliser ces luttes.

Nous devons nous baser là-dessus.

Jacques Pigaillem

Je dois dire que je suis un peu perdu. La question au départ c'est la déconnexion entre les organisations constituées, qu'elles soient syndicales ou politiques, et les mouvements sociaux. Or, je n'ai pas l'impression qu'on en a parlé beaucoup peut-être un peu Emile et Catherine.

La déconnexion n'est pas d'aujourd'hui. Dans les années 90 il y avait déjà des collectifs, notamment celui des infirmières et des infirmiers. A part Sud Santé, ça ne suivait pas, les syndicats étaient en dehors

Nuit Debout. Dans mon arrondissement on a créé un collectif Nuit debout. Au départ, c'était une initiative d'Ensemble et en association avec le PC. Au bout de deux réunions il n'y avait plus personne du PC à part quelques individus un peu à la marge, et deux ou trois, dont moi, camarades d'Ensemble. On a essayé même de faire venir Alternative Libertaire mais ils n'ont fait qu'un tour. Ils ne sont pas restés parce que je crois qu'il y a un problème des organisations constituées vis-à-vis des mouvements spontanés. Peut-être que c'est l'histoire du « eux et nous » d'Emile, je ne sais pas.

Deuxième chose, les mouvements sont éphémères, ils ne sont pas permanents. Une des justifications que j'ai bien comprise à travers les paroles d'Henri et de Pierre Zarka, c'est que les organisations constituées, ce sont finalement les archivistes et les historiens du Mouvement.

Pourquoi les organisations constituées sont-elles constituées comme elles sont ?

Soit pour préparer la Révolution et ensuite la mener, la diriger. Soit pour gagner les élections. Elles sont organisées pour ça. C'est la remarque de ce matin, « maintenant les élections arrivent, on siffle la fin de la récréation ».

On peut dire « parti-mouvement », mais l'expérience je l'ai vécue comme toi, c'était mieux que le parti centraliste démocratique, mais on ne peut pas dire qu'il ait beaucoup embrayé sur le mouvement. Le parti qui est là pour mutualiser l'action et les pensées des individus. Oui, en d'autres temps, on disait que le PSU était un intellectuel collectif. C'est un peu ça intellectuel et agir.

Comment organiser les luttes. Ce n'est pas ; quelle est la forme des partis, mais comment s'organiser. La question n'est pas tranchée, on le voit bien avec les Gilets Jaunes. Je n'ai pas de solution mais je vois que vous n'en avez pas plus que moi. Ça ne me rassure pas.

Pour le consensus, ce que tu as décrit Alain c'est quelque chose qui marche très bien, mais qui est difficile à faire et qui prend du temps. Ça marche très bien quand on est dans un projet. Ce n'est pas évident parce que ce n'est pas rentré dans les esprits. Professionnellement je l'ai beaucoup pratiqué, et j'étais obligé de travailler comme ça car j'étais dans une entreprise où personne ne décidait quoi que ce soit, où les dirigeants attendaient que la solution arrive sans qu'ils aient à s'engager.

Par contre quand il s'agit de décider le droit à l'euthanasie, je ne suis pas sûr que ça marche.

Le consensus c'est un optimum comme disent les économistes. C'est à dire qu'il ne satisfait pleinement personne, qu'il est ce que les gens acceptent comme étant le bien commun. Il est efficace mais il ne satisfait jamais pleinement tout le monde : « ce n'est pas ce que je veux mais je l'accepte parce que c'est bien pour la collectivité ».

Bénédicte Goussault

Après ces séances de travail, très riches, il faut trouver un mode politique de mise en œuvre de tout ce qui est dit là, sinon nous risquons de nous lasser.

Jean-Claude Mamet

Un sentiment est partagé dans les réseaux militants : on ne dit rien aux mouvements de masse.

Pourtant on a des choses à dire. La CGT dit par exemple qu'il faut faire grève dans les entreprises.

Mais pour parler aux mouvements de masse il faut s'y frotter. On ne peut rien dire si on n'est pas en contact. Concernant les GJ, j'étais comme tout le monde, prudent. Je pensais que la droite allait mettre le grappin dessus. Je participe à 3 groupes de GJ. Pour dire quelque chose il faut se frotter aux mouvements, il faut en être, pour être en accord avec l'idée qu'on ne peut pas être une avant-garde auto-proclamée.

Autre problème, celui de l'efficacité. On a fonctionné autrefois avec le centralisme démocratique, d'une efficacité redoutable. Le fonctionnement par consensus est très lent, et le risque c'est de se faire battre. Et quand on perd, la vie n'est plus la même. Je partage l'idée qu'il faut faire une agora, des assemblées citoyennes. Nous avons été battus dans le FDG sur cette question.

La question du politique doit être constamment posée, nous sommes face à des adversaires qui la posent continuellement. Cela ne veut pas dire que le politique est en surplomb par rapport au social. Quels sont les clivages pertinents au sein de la gauche ? Les sectes, la violence bureaucratique, la compromission avec l'ennemi sont inacceptables, mais en dehors de cela, il y a des mouvements qui pourraient cohabiter sans problème, plutôt que de rechercher sans cesse les scissions.

Francis Sitel

La notion de "forme parti" est porteuse de quelques faiblesses. Il semble qu'à présent c'est celle même de "parti" qui subit ce problème, si bien qu'on ne sait plus très bien ce qu'on investit sous ce terme...

Il est utile de ne pas écarter le fait historique que la notion de parti, selon qu'on parle du mouvement ouvrier ou de bourgeoisie ne renvoie pas à une même nature. Dans le cas de la classe dirigeante, le parti n'est pas absolument indispensable au regard de l'objectif fondamental qui est l'exercice du pouvoir, et cela sans partage avec les dominés, et en disposant de l'outil aussi massif que performant qu'est l'Etat. Du côté du mouvement ouvrier, le problème est celui, non d'exercer un pouvoir bien inaccessible, mais de favoriser l'organisation de la classe. Préoccupation qui implique ce qu'on appellera le parti politique, mais aussi les syndicats, les associations et toutes formes d'organisation des ouvriers... La classe doit s'organiser en contre société.

Une histoire qui porte le modèle social-démocrate, puis celui, leniniste, du parti d'avant-garde visant la conquête révolutionnaire du pouvoir, et aussi avec ses différences le modèle anarchiste de l'organisation politico-syndicale.

C'est avec la substitution à la notion mouvement ouvrier de celle de "gauche" que se sont imposées les similitudes entre partis de droite et partis de gauche. Ceux-ci progressivement se sont adaptés, voire ont intériorisé complètement les contraintes du système politique parlementaire bourgeois : celles de l'électoralisme avec ses conséquences en termes de clientélisme, puis celles du présidentialisme, avec les phénomènes de personnalisation sinon de politique spectacle, à quoi s'ajoutent celles des impératifs médiatiques devenus surdéterminants... On peut revenir sur l'élection de 2017, pour laquelle ont pesé à plein le jeu pernicieux des primaires pour le PS et LR, celui des réseaux sociaux... Tous ces facteurs se combinant pour décrire que les partis avaient fait leur temps, au profit des "mouvements", ouvrant en grand l'espace au "dégagisme" et à ce qu'on a appelé le populisme...

La crise actuelle provoquée par la mobilisation des Gilets jaunes aggrave davantage cette situation dans la mesure où on a de manière inédite un mouvement social qui récuse toute forme de représentation, se défie de toutes les organisations issues du mouvement ouvrier, et qui dans le même temps esquive la confrontation avec le patronat pour polariser sur le seul Macron son hostilité...

La question qui reste posée : la classe dominée (en prenant en compte les dominations inter sectionnelles), pour son émancipation, reste-t-elle confrontée à la nécessité d'organiser une fraction d'elle de manière séparée et permanente ? Question que la tradition nous légue comme étant celle du "parti". Avec ces interrogations que l'histoire n'a fait qu'alourdir. Comment garantir que cette fraction (dans la pluralité des formes qu'elle est susceptible de prendre) ne défende pas des intérêts spécifiques au regard de ceux de la classe dans son entiereté et diversité ? Ne vise pas des finalités distinctes de celles de l'émancipation de cette dernière ? Comment cette fraction organisée peut-elle

porter l'ambition et la capacité de maintenir une mémoire et d'indiquer un horizon au nom desquels se construira l'engagement militant ? A quelles conditions sera-t-elle l'outil œuvrant à l'auto-organisation de la classe, en vue d'instaurer un pouvoir qui soit collectif et démocratique ? Que de défis !

Une dernière remarque à propos de la réflexion qui a été faite concernant l'échec essuyé par un courant politique précis, le PSU en l'occurrence... Grâce à la diversité des courants dont nous venons, ici représentés, nous pouvons facilement enrichir le tableau des échecs en effet essuyés ! Mais précisons que ces échecs, s'ils ont résulté de facteurs endogènes (nos " erreurs "), doivent malgré tout être compris et expliqués comme étant d'abord les effets de facteurs exogènes : l'agressivité du système à l'encontre de toute force travaillant à l'unité des dominés et militant pour leur émancipation...

José Tovar

J'ai été un homme d'appareil toute ma vie. Pour moi l'organisation politique ou l'organisation syndicale est un outil pour faire quelque chose. Sinon elle ne sert à rien. L'échec des partis politiques et des syndicats, est lié au fait que l'outil n'a pas évolué en fonction du contexte, c'est le cas pour le PCF et pour la CGT. Le passé pèse lourd.

Quelle fonctionnalité aujourd'hui pour les organisations ? Produire des connaissances partagées et s'en servir ailleurs ? Pourquoi ne pas faire une université populaire et se donner les moyens véritables pour diffuser les productions dans nos organisations.

L'organisation des Gilets jaunes correspond à la réalité d'aujourd'hui, organisation éphémère, utilisation des réseaux sociaux.

Il faut créer quelques chose et déboucher sur du concret.

Christian Mahieux

A propos du consensus : je crois que c'est Catherine qui a insisté sur le fait que ça n'avait de sens que dans la perspective d'une construction commune. Un exemple pour appuyer ça, pris dans le domaine syndical : le consensus est le mode de décision privilégié au sein de l'Union syndicale Solidaires ; et notamment nombre de camarades qui ont participé à la création des syndicats SUD y tiennent beaucoup. Le choix en a été fait, parce qu'il correspondait pleinement à la volonté partagée de créer ensemble. Ça fonctionne, ce n'est pas parfait, il y a parfois une perte du sens de ce choix, mais, quand même, ça fonctionne. Or, une part importante de ces mêmes militants et militantes avaient, auparavant, passé des années dans la CFDT à exiger des votes sur « tout et n'importe quoi » (j'exagère, bien sûr), car il s'agissait alors, pas tant de construire en commun mais de marquer des camps. Même outil, le syndicalisme ; mêmes gens ; mais une utilisation différente, en fonction de ce qu'on veut faire. Le consensus, ça ne peut fonctionner que sur la base d'un projet partagé, travaillé ensemble, perçu comme une alternative à la situation présente, etc. De ce point de vue, la période de recul dans laquelle nous sommes se traduit aussi par des reculs sur cette question du consensus dans l'Union syndicale Solidaires. Même si c'est minoritaire, revient le réflexe de vouloir trancher au plus vite par des votes, avec celles et ceux qui gagnent, celles et ceux qui perdent ... Ce qui n'est vraiment pas le meilleur moyen de construire ensemble.

Une remarque concernant des expressions qui reviennent souvent comme « eux et nous » ; le rapport entre « les organisations constituées » et les mouvements sociaux. Je pense qu'il y a un vrai problème de fond, une différence de conception, entre certain.es d'entre nous. Je n'ai toujours pas trouvé le bon mot, mais je reste persuadé qu'il faut se référer à une notion de mouvement « socialpolitique » ou « politique social ». En ce sens, si on en revient aux premières Internationales - je ne sais pas s'il faut recréer une société de pompes funèbres pour redynamiser le mouvement

ouvrier – il faut arrêter de placer d'une part les partis, d'autre part les mouvements sociaux. D'abord, y compris en se tenant à la définition que je trouve très restrictive des « organisations politiques », il n'y a pas que des « partis ». Et surtout, si on dit que les organisations syndicales et une partie des associations, c'est-à-dire les mouvements sociaux, font de la politique, alors ce sont des « organisations politiques », ce qui n'en fait pas pour autant des partis, ni des groupements destinés à gérer les institutions dans le cadre actuel de la société. J'ai bien conscience que dit ainsi ça peut être compris totalement à l'envers et passer pour une négation totale de la Charte d'Amiens ; je pense que c'est tout le contraire.

Un détail, parce que je ne crois pas que ce soit un désaccord mais simplement une question de formulation : la légitimité à avoir un avis sur les mouvements sociaux, sur les luttes, etc., ce n'est pas seulement « en se frottant à » : c'est quand « on prend part à » ; ça renvoie directement à la situation des organisations du mouvement ouvrier vis-à-vis du mouvement des Gilets jaunes. Cela dit, des militantes et des militants y étaient dès le début : les organisations ont tout intérêt à s'appuyer sur elles et sur eux pour leurs analyses et décisions d'aujourd'hui.

Concernant la collectivisation de nos travaux : il manque quelque chose, effectivement. Par exemple dans Solidaires, les comptes rendus sont diffusés à travers la note journalière adressée à quelques milliers de militantes et militants ; mais c'est clair que rares sont les personnes qui se tapent les 50 pages d'une discussion à laquelle elles n'ont pas participé. Peut-être un bouquin, à un moment donné, serait utile ? C'est une idée d'outils parmi d'autres. Pour ce qui est d'aller plus loin, comme le disent plusieurs camarades, de « franchir une marche supplémentaire » : je comprends la demande, je partage assez l'idée mais – et ce n'est même pas la crainte d'aller trop vite - je ne vois pas comment, concrètement, on pourrait le faire aujourd'hui.

Patrick Le Tréhondat

Je reviens sur la question des Gilets Jaunes. Je pense que les camarades sont sur le terrain. Le problème pour eux, c'est qu'ils n'ont pas d'orientation par rapport à ce mouvement. La seule orientation qu'ils ont c'est de le soutenir. Les GJ n'ont pas besoin de béquilles.

Si j'étais dans le mouvement des GJ, je défendrais l'idée de pouvoir populaire à la base, stratégie de double pouvoir à tous les niveaux, vis à vis de la mairie, des entreprises, de la gare, de l'hôpital, du Casino du coin... c'est la stratégie autogestionnaire.

Pourquoi les GJ ne sont pas structurés, pourquoi ils n'ont pas de leader ? Face à cet état ils savent qu'il faut donner le moins de prise possible et s'ils commencent à faire une structure pyramidale, ils savent que l'état commencera à avoir prise sur le mouvement.

Face à cela, le pouvoir devait trouver une solution, il a donc été décidé que Drouet et Cie allaient devenir les leaders, mais le mouvement réel a décidé de ne pas avoir de leader. La pointe avancée du mouvement, à Commercy, à Saint Nazaire, s'est donné des règles strictes pour éviter toute bureaucratisation.

Il faudra avoir une réflexion approfondie sur les enseignements à tirer de ce mouvement.

Alain Lacombe

Pour ne pas rester sur l'aspect difficulté, qui certes existe, mais il me semble qu'avec Cerises notamment, nous avons créé un espace d'échange d'expérience, de réflexion qui constitue un enrichissement pour chacun (e) d'entre nous qui participons. Alors évidemment on n'est pas assez nombreux. Ce travail est relayé par Cerises qui est quand même adressé à quelques dizaines de milliers de destinataires, certes tous ne le lisent peut être pas, mais Cerises retrace nos débats, les relaie donc. Il me semble que ce n'est pas ici qu'on va définir une organisation type telle qu'on doit l'avoir pour être efficace dans les combats qui sont les nôtres, mais, chacun (e) d'entre nous et

chacun(e) des destinataires de Cerises, (il faudra peut-être travailler à sa diffusion, a son lectorat aussi, ce qui est différent), mais chacun (e) est quelque part et c'est bien cet enrichissement qu'on doit emmener quelque part, là où on est, là où on milite et donc, travailler à faire bouger le mouvement social et politique, à lui apporter notre contribution ainsi qu' aux espaces citoyens auxquels on participe. C'est ça qu'on doit faire avancer pour peut-être aller vers la fédération, la création de quelque chose parce que le but c'est quand même ça. Moi je pense que nos travaux sont utiles mais effectivement ou on en est, c'est insuffisant par rapport aux objectifs qui sont les nôtres et il faut qu'on aille plus loin pour être utiles.

Pierre Cours Salies

Comment se concrétise le passage à la loi ? Et quid alors des organisations révolutionnaires ?

Marquons une véritable hésitation, justifiée il me semble.

Beaucoup, et nous l'avions déjà fait, parlent du « déjà-là » ; et donc on peut se représenter des lois qui « ont fait faire un bout du chemin ». Comme pour la modernisation des machines, épreuve indispensable au vu de la lutte des travailleurs, le capitalisme a des dirigeants qui comprennent une habileté à l'égard de règles : elles les heurtaient, mais, bien contrôlées, ne sont finalement pas si dures et elles peuvent servir à avoir une domination relativement acceptée. Regardez toutes les réformes pour briser la dynamique de socialisation de la Protection sociale. Dès 1946, l'instauration et la dénaturalisation au moins partielles sont à l'œuvre

Donc, comment voir les exigences de lois ? Prenons cela à partir d'un résumé de ce que nous avions discuté au cours des séances précédentes.

Pour prendre la suite de la conclusion de Pierre Zarka, les questions de rapports entre mutuelles, syndicats, partis, associations, qui se posaient du temps de la 1^{ère} Internationale (1864), se posent en termes différents dès que l'on reprend l'expérience et l'actualité de l'Altermondialisme. Il souligne la place de l'action collective multiforme, les composantes diverses et cependant liées dès avant la Commune de Paris. Il me semble, toutefois, que nous devrions prendre un temps de lecture du texte de Marx *Critique du Programme de Gotha* (1875), pour avoir une réflexion collective au sujet des questions posées dès qu'existe l'Etat social-national. Marx y examine les conceptions stratégiques de l'activité politique d'un Parti socialiste qui vise à être sinon majoritaire à tout le moins fortement représentatif. Et Lassalle vise à englober les marxistes dans une réponse, que Marx critique, devant les problèmes posés du fait de l'existence d'un Etat national et social. Ce texte a été si souvent dénaturé !

Travailler sur ce texte, si souvent dénaturé, permettrait de voir comment Marx propose de répondre à la question : si on a une victoire électorale, à quelles contraintes et contradictions faudra-t-il répondre et comment le fait-on ? Marx et Engels (dans la Préface pour le 20^e anniversaire de *La guerre civile en France*) ont l'immense avantage, - si j'ose dire - de pouvoir être lus indépendamment de ce qui a été fait après. Cela permet de voir quelles précautions ils prennent, qui n'ont pas été prises en compte, et qui peuvent servir pour tourner la page du *siècle soviétique*.

Si nous avons des revendications avec des mobilisations plus ou moins thématiques ou multidimensionnelles, c'est parce que nous pensons qu'un certain nombre de biens existent et devraient être *publics*. Cela viserait une propriété étatique ? Engels explique « *c'est la pire des choses, si l'économie est gérée par l'État* » : il n'y a plus aucune autonomie des luttes, aucune mobilisation qui construise sa légitimité portée par la lutte et les débats. Ce qui est défendu par Marx et par Engels est en quelque sorte le contraire de ce qui a été fait par les sociaux-démocrates ou par les émules de Staline. Il y a là des outils intellectuels que nous devons nous approprier. Ce travail sur le plan théorique devrait être prévu !

Comment, dans nos activités et objectifs poursuivis, pouvons-nous avoir des nationalisations afin qu’elles servent à développer une démocratie.

Pour reprendre l’exemple cité de la Sécurité sociale, qui dira qu’elle ne conserve pas encore de grands mérites ? Un ferment pour la suite... Comment se la réapproprier ?

Nous devrions remonter à la mise en perspective portée par l’analyse de Marx. Dès lors que le travail, transformé par les luttes de classe, aboutit à plus d’automatisations et plus de diversité et de complémentarité des diverses couches de salariés (es) l’ensemble des rapports sociaux sont réglés par le travail. On ne peut plus se contenter de calculer les salaires individuels indépendamment de l’influence de l’ensemble des droits sociaux et des règles communes. Il faut donc des droits généraux pour que la bourgeoisie joue le moins possible du développement inégal des couches du salariat et en combine les utilisations à son profit. Cela est vrai nationalement ; mais aussi, dès l’époque de Marx, internationalement. Transformées, avec bien plus de puissance de production, les mêmes questions restent. Aussitôt : sur quoi prend on cette richesse à socialiser ? Sur les valeurs ajoutées, l’accumulation du capital, aujourd’hui, l’accumulation de richesses sous des biais différents entre les mains des grands actionnaires.

Des droits privés des groupes d’actionnaires et des propriétaires des moyens de production devraient donc être sortis de la propriété privée. Pour rendre ces richesses à la collectivité. Si l’Etat intervient ici, c’est parce qu’il faut discuter des conditions de mise en place, avec des enjeux multiples : rapports internationaux, mesures fiscales et d’équipements de taille nationale. Mais cela n’implique pas que l’Etat contrôle ou devient propriétaire des domaines économiques et sociaux. Nous devons expliquer, préparer, montrer qu’il n’y a pas de loi qui puisse jouer un rôle positif si elle ne reconnaît pas à des collectifs de personnes directement concernées le droit à l’information, à l’intervention et donc le droit au contrôle : les moyens pour s’assurer des études des options, des discussions publiques, et une application des décisions. Cela veut dire que des mandats sont donnés, sur lesquels un contrôle s’exerce assez fréquemment, car aucune décision ne peut être évaluée sans mandatement et contrôle critique. Sans le droit à mettre un « veto » des intéressés(es) au besoin. Ce va-et-vient est la condition pour une démocratie autogestionnaire ; on ne peut agir sans prise de décision et sans mise en œuvre de cette décision, qui peut évidemment permettre de maintenir les mêmes choix ou de les corriger.

Pour donner leur place aux activités politiques de résistance, comme pour exiger des lois, nous ne pouvons pas contourner la réaffirmation des principes communs. Ils sont le fil conducteur, dans la durée, des luttes pour l’émancipation collective. Avec cette même démarche, il est possible d’avoir une réponse à la question posée : comment se concrétise le passage à la loi ?

Nous l’avions évoquée la séance précédente. C’est une des options essentielles d’une stratégie de mouvement pour subvertir le système. Supposons donc que quelques droits soient notre fil conducteur.

* Premier exemple : Il faut l’égalité femmes-hommes. Tout le monde comprend.

Certains(es) peuvent être contre au nom de leur idéologie, de leur attachement à des traditions. Mais dans notre situation nous ne trouvons à peu près personne qui veuille s’y opposer et s’exprimer politiquement. Parce qu’il y a le mouvement Me-Too, parce qu’il y a eu le Mouvement des femmes dans les années soixante-dix ... C’est une bataille qui, idéologiquement autour de nous est gagnée, gagnée idéologiquement, loin de là dans la pratique ! Des observatoires des discriminations à l’encontre des femmes partout ! Pour les salaires, contre les violences, pour la liberté d’avoir ou pas des enfants... Avec le principe universaliste de la séparation de la religion et des pouvoirs de l’Etat, et donc le but de la pleine autonomie de femmes à l’égard des pères, des maris, comme des dirigeants politiques ou religieux. Un objectif, l’ère de la liberté, qui ne peut se construire sans actions et débats collectifs.

Pour qu'une telle loi ne soit pas vaine, il faut qu'elle soit accompagnée d'une commission du parlement, à laquelle participent des représentants(es) des comités locaux (élus(es) ou tirés(es) au sort), des observatoires dotés de moyens d'intervention. Le domaine de la loi ne peut se séparer des conditions de vérification de son application, de ses corrections, compléments et enrichissements : et ces activités ont leur place dans le cadre de la représentation nationale afin que la démocratie en continu permette débats contradictoires et actions collectives.

* Contre les discriminations et pour l'égalité des droits des « étrangers » comme il est dit souvent et pour toutes les minorités d'origines ethniques diverses, il serait tout aussi indispensable d'avoir une commission de reconnue dans le processus législatifs et dotées de pouvoirs d'intervention : droits politiques et civiques, action contre les discriminations construites du fait du passé colonial. Je ne prends pas le temps de le développer à nouveau ici ; un texte que j'ai rédigé avec les coopérations de Fernanda Marrucchelli de la FASTI et de Marie-Christine Vergiat est paru dans la revue du Conseil scientifique d'ATTAC, *Les Possibles*, n°19 (janv. 2019)² : « Une fabrique pour deux questions nationales... ». Cette intervention, qui permettrait de cesser de stigmatiser et reproduire des minorités dans « leur » place, s'exprime constamment. Ce matin, interrogé à *France Inter*, Alexandre Romanès répondait à des journalistes ; après qu'il ait dit les enjeux culturels, sociaux, européens on lui demande ce qu'il pense de l'élection à venir ; une réponse rude et nette : « nous sommes français et pouvons voter ; j'ai le droit de voter ; je ne vais pas comme si j'allais quémander, étant donné le traitement que nous subissons, je ne voterai pas ». Rien n'est fait pour agir contre le racisme et les pogroms contre eux souligne-t-il, car cela relève d'échanges, de culture, de vie politique dans la durée... Et, dans un reportage publié dans *Le Parisien*, on voit l'ami Mohammed Mechmache (Clichy, 93) expliquer : nous faisons venir des invités Rroms à la rupture du jeûne pour que la connaissance entre groupes différents permette de dépasser les méfiances. Faire exister partout des collectifs pour la vie en commun, par la rupture qu'impliquerait cette intégration dans les droits politiques et civiques, donnerait tout de même d'autres moyens que les moyens des brigades de sécurisation du territoire et autres BAC. Si nous voulons une loi contre les discriminations des minorités, elle doit être appliquée par des personnes concernées qui veulent que la loi s'applique, et pas par des responsables politiques qui viendraient se mettre en vedette pour parler de temps en temps sur ce sujet.

Autre exemple : le changement du statut et du rapport au travail.

* Une fois décidée une série de règles pour assurer une Sécurité sociale professionnelle, une masse de réalités arrivent au centre de débats sociaux. Si nous disons et imposons par des actions de masse que « *tout individu doit avoir droit au salaire, au travail, à la formation toute sa vie* », la majorité de la population peut approuver la règle mais le nombre de questions d'achoppement est important. Les potentialités existent depuis tellement de temps ! Et, depuis leur offensive réussie au cours des années soixante-dix, les dirigeants de la bourgeoisie et les partis de gouvernement ont tellement laissé faire des « dispositifs », des différenciations, des discriminations de fait vécues par beaucoup avec une résignation, une naturalisation des humiliations. Bref : il faut une impulsion, un nouveau droit et aussi une continuité pour qu'il soit construit avec, par et pour les « gens de la moyenne ».

Un certain nombre de personnes pensent que, si on n'arrive pas à avoir un travail de forte qualification technique, il faut avoir le droit à un emploi de bénévole et être reconnu au travers de ces activités. D'autres pensent que ce n'est pas vrai que des chômeurs pourraient les remplacer. Par ailleurs, une chose est vraie : si nous voulons diminuer de moitié le temps de travail et embaucher

² Commission Démocratie d'Attac, "La dérive vers un État autoritaire : quelles résistances organiser?" 2 mai 2019, Revue "Les Possibles" n° 20

pour des tâches comportant une forte technicité, il faudrait se fixer des délais pour que ceux/celles qui font ces travaux actuellement puissent former les nouveaux. Il y a donc là des discussions à mener : la plupart des gens vivent ces questions avant tout à partir de leur expérience individuelle, des situations voisines.

Si nous énonçons le principe des droits au salaire et au travail, il faut aussi mener les discussions sur comment cela devrait et pourrait se faire collectivement : personne ne peut croire qu'un cadre de bureau administratif, sans formation particulière pourrait devenir contremaître hautement qualifié dans une entreprise de production automatisée... Ces discussions dans le cadre de la mobilisation à développer resteraient présentes dans le contexte de leur mise en œuvre, qui appelle une intervention organisée et donc des instances et des espaces de débats démocratiques.

Quelle est la place et que sont les rôles des élus(es) de la représentation nationale ? Ils participent au débat, s'assurent que les interfaces avec l'appareil d'Etat soient bien mobilisables. Ils et elles peuvent être des stimulants pour les discussions et la mise en commun d'initiative. Ils ont toute leur place pour stimuler les discussions politiques. Toutefois, la « représentation nationale » ne peut se substituer aux débats démocratiques.

Construire la liberté, et user de la loi pour cela, s'imposent parce que dépasser le système, les inégalités, les dominations diverses prend du temps. Les changements sont justement les enjeux des « dissensus et consensus » : représentons-nous que la description que faisait Alain à propos d'une municipalité met bien en évidence avec qui, dans quelles conditions les changements se discutent. Dans le temps, le but et le chemin ne sont pas séparables. Globalement, le rapport à la loi peut créer une passivité, qui permet à ceux qui sont contre la loi de se déclarer favorables tout en la dénaturant. En ce début du 21^e siècle, après l'expérience faite dans beaucoup de démocraties, tout le monde le sait plus ou moins, pour une nouvelle révolution démocratique, il faut qu'elle soit sous le contrôle et l'impulsion de celles et ceux qui veulent que les lois pour l'émancipation collective s'appliquent.

Pour résumer : le passage à la loi comporte un droit, des changements annoncés, voulus, et qui restent sous le contrôle des principaux intéressés(es) pour la suite. Nous devrions agir pour intégrer ici les dispositifs de débats démocratiques dans les médias, ainsi que le rôle d'Assemblées de tirés(es) au sort pour des expertises de démocratie délibérative.

En fait, nous sommes en plein de la question suivante : « **quid alors des organisations révolutionnaires ?** »

Je viens de décrire un processus de révolution démocratique, une réponse stratégique : la nécessité de changer l'État en même temps que les transformations sociales d'une politique d'émancipation. Pour porter une telle orientation dans la pratique, cela suppose une organisation.

Et je ne sais pas comment répondre à cette question.

Il y a ce qui existe. Quelle est la place et que sont les rôles des élus(es) de la représentation nationale ? Ils participent au débat, s'assurent que les interfaces avec l'appareil d'Etat soient bien mobilisables. Ils et elles peuvent être des stimulants pour les discussions et la mise en commun d'initiative. Ils ont toute leur place pour stimuler les discussions politiques.

Mais il leur serait demandé, et plus ou moins exigé, qu'ils s'inscrivent dans la démarche d'émancipation collective. Cette ligne risque fort de heurter ou de susciter l'incompréhension, voire l'hostilité de celles/ceux qui veulent exercer plus classiquement le pouvoir au nom du fait que la masse de la population aspire à la passivité.

Or, pour sortir de la gestion des rapports de domination et non pas se soumettre au système capitaliste en y ajoutant des formes de bureaucratie de fait, même paternaliste et bienveillante... il

faut avoir des choix clairs. J'ai décrit une action politique et des institutions proposées visant à solliciter en permanence les interventions et décisions de la classe dominée dans sa grande diversité. Nous sommes encore dans un grand mouvement qui dure depuis six mois. Même si les forces du mouvement ouvrier, partis comme syndicats ne l'ont pas assumé, nous pouvons voir au moins les traces d'un débat qui traverse l'ensemble de la population.

Pouvons-nous esquisser un schéma politique ? Avec sans savoir quel mot prendre, un immense Forum, une Agora, - aucun de ces termes n'est bon - une Assemblée en lien avec toutes les luttes : soudée sur les projets essentiels elle discuterait de la mise en œuvre de campagnes de luttes afin de répondre aux exigences développées plus haut ? Il faudrait qu'elle soit composée d'un accord entre les animateurs des mobilisation pour le climat et la biodiversité, avec la dimension de activités alternatives locales (et notamment Alternatiba...), de même pour les luttes sociales dans toutes leurs dimensions syndicales et toutes les initiatives de transformation des relations au travail et dans le travail ; de même évidemment pour l'ensemble des réseaux de luttes des quartiers populaires (Comités pour la vérité et la justice autour de multiples cas, ainsi que les Pas sans nous, le FALDI, etc.)¹ ...

Nous, - je parle ici pour Ensemble !, d'autant plus que c'est une autocritique... - Nous aurions dû proposer cela dans une réelle continuité, quand nous avons créé Ensemble !, et ne pas nous laisser enfermer dans la logique de sommet du Front de gauche.

Mais le projet d'unir toutes les forces actives dans un Front, avec une véritable convergence des divers domaines de la lutte contre le système capitaliste, s'il traduit le simple bon sens dès qu'il s'agit de gagner contre les politiques de la droite et de la bourgeoisie, ne doit pas nous faire oublier le bilan depuis avant 68 et encore récemment : nous nous heurtons immédiatement aux lignes et théorisations de la lutte pour les places dans le système, le culte des chefs, les volontés de pouvoir freinant ou niant toutes luttes contre les discriminations et contre l'élitisme.

Un tel Front devrait sans doute, sans s'y confondre, stimuler les discussions pour une Constituante, qui devrait bien faire partie de cette phase de rupture et dépassement.

Nous sommes évidemment marqués par la crise de la politique traditionnelle, de ses organisations et des tentatives diverses en ce domaine en font une question d'actualité...

Est-il suffisant de constituer cette démarche de stimulant, un projet catalyseur qui donc met en mouvement les énergies sinon repliées, invisibles ou usées en des conflits plus ou moins fondés mais certainement fratricides ? Ou bien faut-il des organisations différentes, un courant agissant de façon autonome pour stimuler des actions, - donc un parti, une organisation politique particulière - ? Qu'on y songe : pas d'organisation sans campagnes prioritaires, qui expriment donc un projet.

Soyons réaliste : celui qui se construit de nos discussions contredit les organisations qui structurent, et poursuivent l'état de crise de perspective. Nous avons-nous-mêmes été battus politiquement par les variantes du mitterrandisme ...

Un courant pour la révolution démocratique est nécessaire. La forme de reconnaissance commune d'objectifs qui unifient la lutte pour dépasser le système capitaliste ne sera pas impulsée si une force portant ce projet politique n'intervient pas. Par ailleurs, un premier essor d'une telle structure d'action et de débats ne peut pas être un long fleuve tranquille et l'un des pires risques serait que de possibles mobilisations et exigences se laissent engluer dans un Front, qui pourrait devenir dominé de projets contradictoires et d'intérêts politiciens. Voyez comme la tendance à la délégation de pouvoir et aux fausses identifications peut jouer rapidement !

A la fin du 19^e siècle, le mouvement ouvrier d'émancipation avait dû se construire contre la bande qui formait la classe dirigeante française autour de Napoléon le petit... Et les syndicalistes révolutionnaires se sont pensés comme « *Le parti du travail* », c'est-à-dire de l'auto-organisation

des diverses formes de mobilisations, opposé à ceux qui se contentaient, sans doute, d'être avant tout le Parti de l'Assemblée.

En plus de la recherche de l'unité de la gauche, donc de la culture du plus petit dénominateur commun, la conjoncture (mauvaise) et le rapport de forces (dégradé) sont un des éléments clé de la vacuité programmatique et revendicative de la gauche dite radicale.

Le rapport de forces est en effet si dégradé que la question constitutionnelle, sur la table depuis l'acte 1 des GJ, n'a donné lieu à aucune formulation politique. Une conjoncture si mauvaise que la question de la réparation des richesses, c'est-à-dire celle de la propriété des moyens de production, sur la table depuis l'acte 1 des Gilets jaunes, n'a donné lieu à aucune formulation politique.

Permettez-moi de douter que le « rapport de forces » soit la mère des thermomètres de la mesure des réponses qu'une gauche alternative doit apporter dans une situation concrète. La véritable question n'est pas celle du thermomètre, il ne s'agit évidemment pas de le casser parce que nous n'aimons pas le résultat qu'il indique, mais celle des lunettes dont nous pouvons par contre changer selon la stratégie.

Autrefois, les dits « gauchistes » dénonçaient (à juste titre) le « réformisme » et son programme « maximum » pour les jours de fêtes (électoraux) et sa pratique « minimum » pour les jours de semaine. Les dits réformistes pratiquaient alors un exercice digne des meilleurs trapézistes. Il leur fallait :

- 1) s'assurer du soutien de leur base qui croyait au maximum ;
- 2) convaincre cette même base que le réalisme et la théorie du passage graduel était la bonne voie (d'où le programme minimum) ;
- 3) et enfin rassurer les maîtres de forges pour qu'ils comprennent que leur pouvoir n'était pas mis en danger par une telle stratégie, le programme « maximum » n'étant que rhétorique. Cahin caha, ça fonctionnait. La mécanique dialectique de l'exercice était évidemment plus complexe que ce que je peux en dire ici.

De leur côté, les dits « gauchistes », plus ou moins adeptes du « tout, tout de suite » et de la révolution comme seule solution, avaient – pour la plupart d'entre eux – une stratégie s'apparentant à la synthèse approximative de l'incantation-dénunciation et de la théorie de Balhsen³ Mais la conjoncture était faste et les (nouveaux) mouvements sociaux qui avaient des exigences et des pratiques radicales permettaient à ces mêmes gauchistes de disposer de *leur* base pour appuyer leur propre propagande pour le programme maximum.

Mais ce temps-là est révolu. Les réformistes ne prétendent plus vouloir passer graduellement où que ce soit, il se contente de réclamer – à qui d'ailleurs ? – plus de justice. Quant aux « gauchistes », enfermés dans la recherche de la pierre philosophale du réalisme – il faut bien expier ses péchés de jeunesse –, empêtrés dans les bornes d'un « rapport de forces » dégradé, l'œil fixé sur les résultats électoraux et les rodomontades parlementaires, ils n'ont plus guère d'ambition programmatique et stratégique.

Comment articuler le minimum avec le maximum ? Comment s'appuyer sur la recherche de droits nouveaux pour formuler ce qui est possible ? Comment s'appuyer sur les mouvements sociaux pour formuler une politique de rupture ? Comment construire l'unité de la base au sommet tout en mettant en avant une problématique autogestionnaire ? De tout cela il n'en est pas question puisque, à cause de la dégradation du rapport de forces, qui pèse effectivement, et lourdement, dans une crise

³ Théorie de Balhsen, du nom du célèbre confiseur : elle consiste à donner un coup de coude à son interlocuteur plus ou moins consentant pour qu'il mette un peu plus de noisettes dans le chocolat.

du capitalisme plus globale que jamais, nous n'avons rien de plus à dire – et à faire – que de nous lamenter pour unir la gauche.

Unitaire cela va de soi, la politique de la gauche alternative devrait servir (entre autres choses) à montrer ce qui est nécessaire et *possible*. Et ce qui est possible est *relativement* indépendant du rapport de forces entre les classes à l'échelle international. Ce qui semble, à un moment donné, *possible* aux yeux de certains secteurs du mouvement social n'est pas directement lié au rapport de forces – même si celui-ci va interférer sur le mouvement... et réciproquement. Il y a une *relative* autonomie du possible et du nécessaire vis-à-vis du rapport de forces.

Ainsi, à Montgomery, quand Rosa Parks refuse de laisser sa place dans le bus, elle bouleverse le rapport de forces et donne une incroyable impulsion (qui aurait d'ailleurs pu faire flop) à un mouvement des droits civiques qui se cherchait dans un rapport de forces épouvantable et qui allait pourtant mettre à genou le système ségrégationniste. Puis, effet papillon, l'affaire allait rencontrer l'offensive du têt vietnamienne, entraîner la résistance à la guerre et le quasi effondrement de l'armée US, tout en se combinant aux premières manifestations féministes et au réveil d'un nouveau mouvement ouvrier, etc., etc. Pouvons-nous penser que le rapport de forces était favorable quand elle a refusé de se lever ? Il s'agissait en réalité, on le sait, d'une action concertée d'un groupe militant, c'est-à-dire de la mise en application d'une stratégie destinée à bousculer le rapport de forces. Ce groupe avait une orientation, un projet, une stratégie, des objectifs à court, moyen et long termes, une politique d'alliance. Et à l'instant T, quand Rosa Parks et ses amis ont cru qu'il était *possible* de faire reculer le système, les masses noires et leurs alliés sont entrés en mouvement, non parce que le système était inique (il l'était depuis toujours) mais parce qu'elles ont perçu que le moment était venu, qu'une autre société était possible (*I have a dream*), que le droit de vote était possible, que le boycott des bus ségrégués et l'organisation d'un système alternatif de transport étaient possibles, parce que l'état de la société et de la civilisation le permettait.

À ce moment-là, la perception de la contradiction entre ce qui est *possible* et ce qui est a été plus puissante que le rapport de forces.

On pourrait multiplier les exemples. Le développement scientifique et social a rendu encore plus visible la perception du hiatus entre ce qui était et ce qui pouvait être, et cela n'a pas peu contribué au développement du féminisme. Pourquoi cette mobilisation massive des Catalans(es) depuis bientôt deux ans? Grâce à un rapport de forces favorable en Espagne ? Pas vraiment, mais parce que, crise de l'UE aidant assortie de quelques autres facteurs politiques, économiques, sociaux, et culturels, la satisfaction de cette aspiration séculaire leur a semblé *possible*, l'état des choses ne leur semblant au contraire plus possible. Il a fallu, évidemment, une longue pratique sociale de désobéissance et de construction alternative assortie de quelques formulations politiques.

Plus près de nous, pourquoi ne formule-t-on pas politiquement les aspirations démocratiques, linguistiques et culturelles des minorités qui vivent au coin de la rue ? Ne serait-ce pas utile pour l'unité, l'alliance, le bloc social et politique ? Où sont passés le droit de vote des étrangers, les mesures de correction positives et le droit à l'auto-organisation ? Dilués sans doute dans le réalisme de la république une et indivisible...

Produire autrement, propre, durable, responsable, etc., c'est non seulement nécessaire et possible, mais c'est également perceptible. Socialiser les moyens de production, proposer une démocratie des producteurs (ices) et des citoyens(nes), c'est possible... et audible. Allons donc voir sur les ronds-points ! Et que dit la gauche ? « Total peut payer ! » Que dit la gauche sur les coopératives, à part « c'est bien les p'tits gars, continuez, nous on s'occupe des choses sérieuses »...

La perception de la contradiction entre ce qui est possible et ce qui fait partie du rapport de forces, dont la modification ne tombera pas du ciel (sait-on jamais ?), pas plus que de quelques % électoraux, même si cela peut y contribuer.

La gauche alternative est minoritaire, y compris dans ce qu'il est convenu d'appeler la gauche. Elle devrait formuler et articuler ce que Balibar appelle l'égaliberté – à savoir des propositions transitoires, concrètes, réalistes, alternatives et autogestionnaires, d'ailleurs mises en pratiques ici ou là par des groupes sociaux divers – et bataille pour l'unité d'action (l'unité d'action, pas les *combinazioni* électorales) et mise en place de coalitions et d'alliances. Bref, minoritaire, la gauche alternative devrait se conduire dans le mouvement réel selon les « prescriptions » du *Manifeste communiste* ou alors se rallier au réalisme.